
**CANADIAN BROADCAST STANDARDS COUNCIL
QUEBEC REGIONAL PANEL**

CKAC-AM re an episode of *Doc Mailloux* (Childless by Choice)

(CBSC Decision 05/06-1671)

Decided December 11, 2006

M.-A. Murat (Vice-Chair), B. Gu  rin, D. Meloul, G. Moisan

THE FACTS

Doc Mailloux was (at times material to this broadcast) an open-line radio program hosted by psychiatrist Pierre Mailloux and his co-host Janine Ross. The program aired weekdays on CKAC (Montr  al) from 1:00 pm to 4:00 pm. The hosts and callers discussed topics related to psychology, sociology and similar disciplines, occasionally inspired by a current news story or social phenomenon.

The question of the day on the episode of May 30, 2006 was "Have you decided not to have children?" The more pertinent dialogue follows (a more complete transcription of the dialogue can be found in Appendix A, in French only). Mailloux began by discussing the birth rate in Russia:

[translation]

Doc Mailloux: The, um, the Russians, the Russians have that problem at the moment. I was reading two weeks ago. They have lost seven million. It was 145 thousand and now it's at 130 some odd thousand. They have lost seven million in, population.

Janine: A population decrease of seven million in -?

Doc Mailloux: So, the Russians are no longer reproducing. They are in, in a demographic decline.

Janine: Yes. And they have some darned good reasons.

Doc Mailloux: It should be said that for deficient countries, it may not be a bad thing. I think they had enough morons and a few less wouldn't be a bad thing.

At any rate, they are experiencing a population decrease, O.K.? And it's snowballing. Looking at our own figures here, six or seven years ago the PQ had the brilliant idea, the PQ's standards, to import, to bring in importees from third world countries; Catholic countries, Muslim countries, um, often deficient countries, and, um, against contraception. It involved countries that do not tolerate the, contraception for women and they reproduce like rabbits; six, seven, eight, ten children. So, they were bringing that in, they were populating Quebec. That is the most stupid idiotic idea I have ever heard, and that was when the PQ was in power. Janine, what I find abominable in the, in the PQ's attitude at the time, and not because it's politics or that I'm anti-PQ, I could care less. Had it been the Liberals, it would have been just as stupid. So, they were, they were at the time and, um, they will bear the ill effects. If there is a problem with such a low birthrate, how come no one ever bothered to study that problem?

Janine: Yes.

Doc Mailloux: There has never been a serious study of this problem. How is it that women in Canada have an average of one point four children per woman of reproductive age?

Janine: Hmn, hmn.

Doc Mailloux: Why is that? Not one damn study on that issue, other than three or four idiotic statements by a political party. There are surely reasons. Are they good reasons or not? I have no idea, but I would have liked. Listen, with all the millions and billions that we spend on education and research, you'd think we could take a bit, you know, a few crumbs, to study the factors linked to the major decline in repopulating our country. What are the dissuading factors? What factors are turning women off to the point that they say: me get knocked-up? Niet!

That part of the discussion on birth rates and choices regarding having children continued. At a point, a caller named Maxime suggested that women will not accept "no" for an answer from men. Mailloux then provided his thoughts on Maxime's observation.

[translation]

Doc Mailloux: When you start saying "no" to a woman.

Maxime: Yes.

Doc Mailloux: It won't be pretty.

Maxime: Yes.

Doc Mailloux: Isn't that right?

Maxime: It's impossible to say "no" to a woman. You can't.

Janine: But yet, yet that's part of the normal give and take in life, Pierre.

Doc Mailloux: No, no, no, no. Janine, Janine.

Janine: Yes?

Doc Mailloux: Maxime said something there.

Janine: Yes, yes.

Doc Mailloux: Maxime said, my experience is that I can't say "no" to a woman. That will, it will bring us to the end of the relationship.

Janine: That means you can't have a frank and open discussion. That's how I interpret that.

Maxime: There you are.

[...]

Doc Mailloux: And it reflects a, a large part of the female culture in Quebec. Women, most of them, the vast majority of women in Quebec are incapable of taking "no" for an answer coming from a man. They get revenge, they are, they are a real pain in that sense, you would not believe.

Maxime: As far as I'm concerned –

Doc Mailloux: They almost automatically go into sexual blackmail mode or emotional blackmail mode.

Maxime: Well, both; they often make you feel guilty.

Doc Mailloux: Yes.

Maxime: It's often a case of trying to find [?] in your emotions then [??] all messed up.

Doc Mailloux: So, try to recall the important "no's", the times when you said "no" to a broad and it lead to the end of the relationship.

Maxime: It's really more the negative acts from what she didn't want.

Doc Mailloux: Such as?

Maxime: Let's say that I'm just getting home, O.K., from work; um, I was a waiter at the time. Um, I was just getting home and I was exhausted. I had been on my feet for the past five hours, running around like a fool.

Doc Mailloux: Hmn, hmn.

Maxime: So, I get home and collapse. Well, Madam has her face in a knot and she's working up a head of steam. So she's doing the dishes, and she does this and she does that, and she cleans over here and she cleans over there. I'm taking it easy.

Doc Mailloux: Yes.

Maxime: But the more I rest, the more I can feel the tension mounting. So, I look at her and I say "What is it?" "Oh, nothing", she says.

Doc Mailloux: O.K., Sally is not happy, because she had some chores for you.

Maxime: Chores, exactly, exactly.

[Janine laughs]

Doc Mailloux: Sally is not happy.

Maxime: There it is.

Doc Mailloux: Fido doesn't want to obey visual and hand signals; Fido wants to rest.

Maxime: You just figured out my name.

Janine: [laughing] Fido.

Doc Mailloux: No, no, it's, Janine. What Maxime is describing is *the* most prevalent dynamic in Quebec.

Janine: Fine.

Maxime: Yes.

Doc Mailloux: And you are thirty years old.

Maxime: Yes.

Doc Mailloux: Those who are 50, 70 –

Maxime: It's worse.

Doc Mailloux: It's true. Call in this afternoon and testify en masse to the same situation being described here. Women in Quebec are not properly brought up or educated if you will. The majority of them are very poorly brought up; they don't know how to conduct themselves.

[...]

Maxime: A woman is a magnificent thing; beautiful and graceful.

Doc Mailloux: No, no, no, no.

Maxime: But geez, now it's like –

Doc Mailloux: No. No. No. No. Stop right there.

Maxime: Well, I do find them a wonderful thing in any case.

Doc Mailloux: You made an error. You said "a woman". Certain women.

Maxime: Yes.

Doc Mailloux: O.K.?

Maxime: Yes, yes, yes; I agree.

Doc Mailloux: Let's not tar them. One thing we're going to do; we will never tar them all with the same brush again. Some of them are excellent, but there are others.

Janine: Fine.

Maxime: Yeah. I have a question before I sign off. Are the only women who are properly brought up in Quebec only children? I would think so.

Doc Mailloux: No.

Maxime: Because they are the only ones who would have been given the proper attention since there would have been only one child to look after.

Doc Mailloux: Not at all.

Janine: Some are neglected. Some are neglected, after all.

Doc Mailloux: There is no connection.

Maxime: No connection as well?

Doc Mailloux: No connection, Maxime.

In a discussion with caller Johanne, who explained that she had a mentally disabled brother, she made mention of the references by Doc Mailloux on that subject on an earlier program, for which the CBSC had found CKAC in breach of Clause 2 of the Canadian Association of Broadcasters' (CAB) *Code of Ethics*. In his comments, the host referred to the earlier conflict he had had with the CBSC on the subject of those remarks (he erroneously referred to the CRTC, when the decision in question had been rendered by the CBSC):

[translation]

Johanne: Before we get into the topic of children, um, I would like to say that I was the only one who thanked you on the air for your comments to the effect that not every person has the same value. Um, I thanked you at the time because, because, am I allowed to say why?

Doc Mailloux: You know, we have a great deal of latitude here on our open-line show. Go ahead.

Johanne: O.K., well it's because I believed for a long time that everyone was equal. I have a brother who is twelve years older than me and he is mentally deficient.

Doc Mailloux: Yes.

Johanne: And I thought I was really bad for succeeding.

Janine and Doc Mailloux: Yes.

Johanne: And then one time, one time in a fit of goodness, my mother told me that that boy, let's call him George, um, that that guy was her best, he was her best child.

Doc Mailloux: Yeah.

Johanne: I can tell you that she really hurt me, despite the compassion I had for my mother.

Doc Mailloux: Yeah.

Johanne: It really hurt.

Janine: Yes.

Doc Mailloux: Idiotic comment.

Johanne: Yes, and to equate –

Doc Mailloux: You elevate, you never elevate an individual by lowering others.

Johanne: [?] it's true.

Doc Mailloux: And I'm sorry and I reiterate my comments. Human beings do not have equal value.

Johanne: I thank you, Pierre.

Doc Mailloux: And I have no problem with that. No one will make me change my mind. You can take me off the air; you can strike my name from the College of physicians, but you will never silence me.

[...]

Doc Mailloux: You know, I was blamed by the CRTC.

Johanne: Oh, why did –

Doc Mailloux: Concerning this, concerning the comments I made about that ad on CBC one morning where they were trying to make us believe that a young woman of 21 with Down syndrome has the same value as three lovely young women of the same age at the university level.

Johanne: Mm, hm.

Doc Mailloux: It was major damned bullshit.

Johanne: Mm, hm.

Doc Mailloux: And you will never elevate someone by lowering three other people.

Johanne: Thank you.

Doc Mailloux: It just doesn't work.

Johanne: Truly, on that score, Pierre –

Doc Mailloux: A, a, um, someone, a human being with Down syndrome does not, and will never have, the same value as a talented person.

Johanne: Mm, hm.

Doc Mailloux: So I say to the CRTC, my eye and up your anus. Is that clear?

At another point in the program, the following exchange occurred between the two co-hosts:

[translation]

Doc Mailloux: No, well, she's a girl. Listen, have you ever seen a well brought up or educated woman in Quebec?

Janine: There are some, Pierre.

Doc Mailloux: No, no, no, no.

Janine: Some can advance, Pierre. If you, if you label them that way each time.

Doc Mailloux: No, no, it's so rare. No, it's so rare that it isn't even funny. There is really, there is, there is a revolution needed, nothing less than a revolution in educational and child-rearing attitudes in Quebec.

Janine: It's; it's been determined –

Doc Mailloux: Not even an evolution; that would not be fast enough.

Janine: You say a revolution. Well, women –

Doc Mailloux: Ah, so many changes are needed that it isn't even funny.

Janine: Because things have shifted enormously, and it seems like no adjustment was made.

Doc Mailloux: What do you mean, things have shifted? Nothing has shifted.

Janine: There has been a shift.

Doc Mailloux: What I'm trying to tell you is that nothing has shifted.

Janine: On the level of –

Doc Mailloux: We are inheriting all the deficiencies of those who have gone before us.

Janine: Externally, Pierre, things have shifted, right?

Doc Mailloux: Well, externally –

Janine: A lot of women are educated; a lot of women hold major diplomas.

Doc Mailloux: Well yes, but education has nothing to do with knowledge.

Then, in a conversation with caller Julie, Mailloux compared the people of Québec to people in other parts of the world in the following terms :

[translation]

Doc Mailloux: There is one thing. When Mailloux says that Quebec is only half civilised, he may be right.

Julie: [Laughing] Many times, yes.

Doc Mailloux: When you look at things like that. Yes, but it's rare. Once in ten years, along comes a moron who kills a baby in Quebec. Go on.

Julie: There are, there are many morons.

Doc Mailloux: Yes, yes, yes, there are tons of them. Not everyone is a moron, but we need to recognize, to humbly recognize that before claiming to be civilized in comparison with Africans, our society, we could, I think that we could be a bit more modest and say well, perhaps we are a bit more civilized than certain South American or African tribes, but let's not get too carried away as far as being civilized is concerned.

Then, in a part of the dialogue with co-host Janine Ross alone, the host reacted to an observation made by Mme Ross :

[translation]

Doc Mailloux: This is equating, this is taking what women say and transposing it to men, and then we talk about men as though they were women. That, that doesn't work. That's not how, it doesn't reflect male reality, Janine, according to my impression.

Janine: Fine, okay, okay, well if I get the comments of that individual, he didn't want to reproduce. We'll say that that much was clear. If I say it that way, does it make sense?

Doc Mailloux: No, it doesn't really work, because the man does not reproduce.

Janine: But, he does reproduce.

Doc Mailloux: No, it's the woman who reproduces.

Janine: But, the man, in sowing his seed, I don't know, after all –

Doc Mailloux: No, no, fuck the sowing of seeds.

There followed a conversation with caller Steve on a subject that was somewhat removed from the question of the day regarding the decision to have or not have

children. Following the dialogue cited below, however, the conversation turned briefly to that issue.

[translation]

Doc Mailloux: As far as broads are concerned, on the weekend. Pressure in the pipes; what do you do, masturbate?

Steve: Well, we don't really have a choice, otherwise well, you pay and you're, um, left in peace.

Doc Mailloux: Ah, so you pay once in a while to have the pipes emptied.

[Janine laughs]

Steve: Yeah, that's right, that's right.

Doc Mailloux: What do you mean, you pay? Where do you go?

Steve: Well, um, I read the classifieds. The pages, look they're all well indicated aren't they?

Doc Mailloux: Well no, explain this to me. I don't know. I'm not up to speed on this.

Steve: No, well to tell you.

Doc Mailloux: What do you do?

Steve: You look at a page, you look, um, under "personals" and, um, you pay a hundred bucks and come on over to my place, then, um, after half an hour, um, get dressed, and it's all taken care of.

Doc Mailloux: House call?

Steve: Right to your home.

Doc Mailloux: For a hundred bucks?

Steve: For a hundred bucks.

Doc Mailloux: Half an hour?

Steve: Half an hour, well, half an hour, the time it takes to come, finally.

Doc Mailloux: Okay. Okay. Right. I understand. Go on.

Steve: Okay, fine. But, that doesn't discount the fact. I talk with, with, with women my age and they don't have children. And you often hear it said that women are all about kids, women want kids, and so on. Those who are 35, 36, 37, those who don't have any, don't even bring it up because they don't want any. In my group of friends.

Janine: Yes.

Steve: They don't want children. They like their freedom. They've started careers or their careers are in full swing, um, they have the weekends to themselves, their evenings; they don't have a boyfriend or they have one, whatever their preference. But kids, don't talk to them about kids at 35. Forget it.

Doc Mailloux: But you, when the pressure builds up in the pipes, you pay a woman and she comes to bring you relief, a blow job or whatever, at home for a hundred bucks.

Steve: Yeah.

Doc Mailloux: But the women, the women who are the same, the same age as you, and in the same situation, what do they do when they feel like having sex?

Steve: I assume that they go to clubs. I assume they go to a club.

Doc Mailloux: A club?

Steve: Well, I don't know, in a bar at [?] or whatever. I don't know. I don't go to, to bars; I go to happy hour and that's not, um, the place to –

Doc Mailloux: Oh, yeah?

Steve: – where you can ...

Janine: Bars where you can meet people. Is it easier? Well, we don't know.

Steve: Well, I presume. I don't know, but in any case, I, and I know this. We were talking about this with, um, last week, last weekend with one of my good lady friends. Hey, it's been three years since she's, um, she's had her ashes raked if you can say it like that.

Doc Mailloux: Yeah.

Steve: I mean, it doesn't seem to bother her, not at all. And there you have it.

Doc Mailloux: They don't get, they don't get the equivalent of pressure in the pipes, do they?

Steve: I think not.

Doc Mailloux: Okay.

Steve: I think not, and they don't have –

Doc Mailloux: They don't have to get their ashes raked regularly.

Steve: Yeah, in any case when the guys get talking, seven or eight guys, yes we do talk about it, but, um, seven or eight women, um, they're going to talk about sex, of course, but as far as getting their ashes raked the same evening, I'm not so sure.

Janine: They can have, they can have affairs, after all. They can have affairs without paying someone.

Steve: They are more discreet on that level. They are more discreet [?].

Janine: Yes, perhaps. Perhaps you're right.

Steve: Yes.

Janine: Yes.

Doc Mailloux: In any event, in your, um, like the woman you spoke with, she hadn't had any action in three years.

Steve: Yeah.

Doc Mailloux: O.K.

Steve: And that's just fine, and –

Doc Mailloux: What about you? About how long do you go without, um, emptying the pipes?

Steve: My God, um ...

Doc Mailloux: No, no, my God [??]. Call me "my Pierre", but not "my God".

Steve: No, no, no. Listen, the question, um, I don't know, the longest time, listen, I suppose it was maybe, um, a month and a half.

Doc Mailloux: A month and a half?

Steve: A month and a half, two months.

Doc Mailloux: Okay, that's your outside limit, then.

Steve: My outside limit, yes, yes, yes.

Doc Mailloux: After that, you need an oil change.

The last of the callers that day was Louise. After discussing the fact that she had had no children, in large part because she had never found a suitable man, one who was honest, good, marked by integrity, the host asked her whether she had previously lived with anyone. When she said that she had not, he probed her sexual background and experience in the following terms:

Doc Mailloux: At what age did you receive your first complete sexual lesson?

Louise: Um, at thirty-five.

Doc Mailloux: Explain.

Louise: Well, I mean, um, what do you want me to explain?

Doc Mailloux: That's unusual. It isn't common to experience your first penetration at thirty-five [?].

Louise: Yeah, well that's because, no, but that's because I wouldn't give myself to just anyone. I, you know what I mean, um, ...

Doc Mailloux: Madam, Louise. When you copulate, you don't give yourself, you copulate. So that business of, of giving your vulva, no, no. No, no, no, no. That doesn't fly. You are of a generation. Yet, you're only fifty-nine now.

Louise: Yeah?

Doc Mailloux: You know, at thirty-five, that was in the, in the '70s.

Janine: You had, or there was –

Doc Mailloux: Just why is it that you have that kind of mentality, that a vulva can be given? A vulva isn't given, it is penetrated. Where did you get that nonsense? Those foolish attitudes?

Janine: She never met someone.

Doc Mailloux: No, no, that's not it. No, no, no, that's not it at all. This is all about rationalisation.

Janine: Hmn, hmn.

Doc Mailloux: That's major bullshit. What is this about you not giving yourself to just anyone? Copulating for the first time at thirty-five?

Louise: Well, let's say that I was afraid of that, um ...

Doc Mailloux: Now we're getting to the truth. What were you afraid of?

Louise: Well, penetration, um, ...

Doc Mailloux: Yes. That still exists. There are still women who are afraid of being penetrated.

Janine: Certainly. Of course, of course.

Doc Mailloux: Of course. It's not a frequent occurrence. We don't discuss that a great deal on the air, but just because we don't talk about it, it doesn't mean that it doesn't exist.

The Correspondence

On June 8, a complainant wrote the CRTC, which forwarded the complaint to the CBSC. This was the second complaint by the same individual treated by the Quebec Regional Panel on this date. The outcome of the other can be found in Panel decision *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Argent)* (CBSC Decision 05/06-1379, December 11, 2006). The same complainant had also filed an earlier complaint that was dealt with by the Quebec Regional Panel earlier in

2006, namely, *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Trisomy 21)* (CBSC Decision 05/06-0642, February 3, 2006). The letter of June 8 reads in pertinent part as follows (the full text of all correspondence can be found in Appendix B, available in French only):

[translation]

I am writing to complain, once again, about the denigrating comments made by Doc Mailloux concerning, in this case, the Russians and their declining population. He stated that “for that deficient country, it may not be a bad thing. I think they had enough morons and a few less wouldn’t be a bad thing.”

This complaint also concerns UNDUE swearwords: “that costs money, dammit, you’ll have to move your ass”, and “listen moron, there is no connection, dammit. Straighten up, dammit, that’s what he should have told him.” And there is also “FUCK the sowing of seeds.”

I will leave aside the numerous comments that I consider denigrating, discriminatory and UNDUE about women in order to focus on the main purpose of my complaint, namely that the doc reiterated the comments he made some time ago that were deemed in breach by the CBSC and that he went as far as to defy the CRTC in a coarse manner. He said “I reiterate my comments...human beings do not have equal value. And I have no problem with that. No one will make me change my mind. ... A human being with Down syndrome does not, and will never have, the same value as a talented person. ... You know, I was blamed by the CRTC concerning this. ... SO I SAY TO THE CRTC, MY EYE AND UP YOUR ANUS. IS THAT CLEAR?”

In conclusion, I am submitting this complaint to the CBSC so that it can assess how much the broadcaster was truly serious when he claimed, at the time of my two previous complaints, that it will exercise the greatest vigilance with respect to the comments made by Doc Mailloux in his daily program. As far as I am concerned, the broadcaster, Doc Mailloux and host Janine Ross are demonstrating that they absolutely did not take into account the fact that the CRTC and the CBSC found them in breach, and that no steps were taken internally (as claimed) to rectify the situation. In my opinion, the broadcaster is not complying with the *Broadcasting Act*, the radio regulations and the codes and standards of the CRTC within the general context of this program.

The General Manager of CKAC responded on July 10. He said, in pertinent part:

[translation]

The Canadian Broadcast Standards Council (CBSC) asked us to reply to your letter, that we received on June 13 and in which you express your general concerns about comments made by Doctor Pierre Mailloux during his program *Un Psy à l’écoute* [sic] on CKAC, more specifically during his program of May 30, 2006.

In its reply to one of your previous complaints, Corus Quebec informed you that an internal analysis was underway in order to follow up on your concerns that we do recognize as being extremely grave. You will understand, I am certain, that the fact that this program, and indeed most of our programming, is broadcast live creates a definite problem where control is concerned. Nevertheless, we do

agree that regardless of the fact that they are aired live, these programs are in no way exempted from the requirements concerning quality and compliance with various regulations. That is why Corus Quebec is currently looking into the possibility of putting in place a 15-second delay mechanism for this program in order to give the station's management sufficient time to react when comments are made that should not be aired.

In your letter, you point out comments made by Dr. Mailloux that we recognise are vulgar and unacceptable. For this reason, we are considering this technical procedure of "delayed broadcasting" in an attempt to find an efficient means of containing out-of-control reactions and comments that we recognise as being unacceptable in many cases.

Dissatisfied with the broadcaster's response, the complainant filed his Ruling Request on July 19. In his covering letter, he added the following comments:

[translation]

It appears clear, in my opinion, that the broadcaster is not truly willing to take the required corrective action with respect to Doc Mailloux's comments and language – comments and out-of-control incidents that the broadcaster himself recognises as being unacceptable in many cases.

The broadcaster has had ample time and opportunity to reign in his host Doc Mailloux since my first complaint and since other previous complaints filed with the CBSC for reasons similar to mine (see CRTC decision 2005-258 and CBSC decision 05/06-0642). Quite the contrary. As an example of the broadcaster's unwillingness to prevent the Doc's out-of-control incidents, swearwords, offensive and unsavoury comments, taped programs are currently (for nearly a week now) being aired on CKAC still containing unedited swearwords and comments that undoubtedly breach CRTC laws and regulations, while CKAC could surely modify or edit these repeated programs.

THE DECISION

The Quebec Regional Panel examined the complaint under the following provisions of the Canadian Association of Broadcasters' (CAB) *Code of Ethics* and the *CAB Sex-Role Portrayal Code*:

CAB Code of Ethics, Clause 2 – Human Rights

Recognizing that every person has the right to full and equal recognition and to enjoy certain fundamental rights and freedoms, broadcasters shall ensure that their programming contains no abusive or unduly discriminatory material or comment which is based on matters of race, national or ethnic origin, colour, religion, age, sex, sexual orientation, marital status or physical or mental disability.

CAB Code of Ethics, Clause 6 - Full, Fair and Proper Presentation

It is recognized that the full, fair and proper presentation of news, opinion, comment and editorial is the prime and fundamental responsibility of each broadcaster. This principle shall apply to all radio and television programming, whether it relates to news, public affairs, magazine, talk, call-in, interview or other broadcasting formats in which news, opinion, comment or editorial may be expressed by broadcaster employees, their invited guests or callers.

CAB Code of Ethics, Clause 9 – Radio Broadcasting

Recognizing that radio is a local medium and, consequently, reflective of local community standards, programming broadcast on a local radio station shall take into consideration the generally recognized access to programming content available in the market, the demographic composition of the station's audience, and the station's format. Within this context, particular care shall be taken by radio broadcasters to ensure that programming on their stations does not contain:

[...]

- (b) Unduly sexually explicit material; and/or
- (c) Unduly coarse and offensive language.

CAB Sex-Role Portrayal Code, Clause 2(c) – Diversity

Television and radio programming shall respect the principles of intellectual and emotional equality of both sexes and the dignity of all individuals. [...]

CAB Sex-Role Portrayal Code, Clause 4 – Exploitation

Television and radio programming shall refrain from the exploitation of women, men and children. Negative or degrading comments on the role and nature of women, men or children in society shall be avoided. [...]

The Panel listened to a recording of the broadcast of May 30 and reviewed all of the correspondence. The Quebec Regional Panel concludes that portions of the broadcast are in breach of all of the foregoing provisions.

Limits of Race-related Commentaries

In another decision of even date, this Panel has dealt with the treatment by this host and broadcaster of the issue of race-related commentaries. In *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Money)* (CBSC Decision 05/06-1379, December 11, 2006), it summarized the Council's position on race-related commentaries in the following terms:

It has long and consistently been established by CBSC Panels that it is not just any mention of the groups identified in the Human Rights Clause of the *CAB Code of Ethics* that will fall afoul of the prohibition contained in that Clause. It is only those mentions that are abusive or unduly discriminatory that are prohibited

there. Moreover, genuine political or historical observations, or opinions based on political or historical events are likely to survive scrutiny, although care must be taken by broadcasters to ensure that such content is not excessive. There is no doubt that the CBSC will look closely at statements that could have the effect of abusing, or unduly discriminating against, individuals on the basis of their race, national or ethnic origin, colour, religion or the like since they tread in delicate societal territory. In the view of the Panel, there is, in the area of human rights, much at stake. Abusive comments pierce souls rather than skins. They do not just offend; they harm. Flippant, thoughtless or heedless in the mouth of the speaker, such comments become weighty and painful in the ears of the affected. Consequently, the CBSC Panels examine such complaints with the measure of the impact very much in mind.

In another matter dealt with by this Panel on this date, namely, *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Financial Difficulties)* (CBSC Decision 05/06-1405, December 11, 2006), this Panel found the broadcaster in breach of the Human Rights Clause because of the host's commentary about Haitians, Russians and Cubans. In the matter at hand, he referred to Russia as a [translations] "deficient country" and the inhabitants as "enough morons", concluding that the decreasing of the population was a good thing; in his words, "a few less wouldn't be a bad thing". In addition to his comments about nationality, in his dialogue with caller Johanne, he enunciated comments similar to those made by the host on a previous episode regarding the depreciated value in human terms of persons afflicted with Down Syndrome, namely, "a human being with Down syndrome does not, and will never have, the same value as a talented person." He concluded his observations on the subject by referring to Johanne's older disabled brother as a "retard". As in the decision referred to in this paragraph, the Panel finds the comments equally "insulting, degrading and abusive, and in clear violation of Clause 2 of the *CAB Code of Ethics*."

Comments about Women

The complainant also raised the issue of Mailloux's comments about women. The CBSC dealt with similar complaints in *CHOM-FM and CILQ-FM re the Howard Stern Show* (CBSC Decisions 97/98-0001+, October 17 and 18, 1997). In that case, the CBSC Panels observed that the host referred to his female callers and guests as "dumb broads", "fat cows" and the like. The Panels found a breach of Clause 2 in that case, noting that "Women [...] are entitled to the respect which their intellectual, emotional, personal and artistic qualities merit. No more than men. No less than men. But every bit as much as men."

While Stern's negative characterizations of women were arguably more consistent and recurrent, the Quebec Panel nevertheless considers that Mailloux's comments levelled at women in this broadcast to be unduly discriminatory. The following sweeping generalizations are obviously without foundation: [translations] "Women in Quebec are not properly brought up or educated if you will. The majority of them are very poorly brought up." The host

returned to that theme at another point in the episode when he challenged his co-host: “Listen, have you ever seen a well brought up or educated woman in Quebec?” Similarly, the broad accusation that one cannot say “No” to the “vast majority” of women in Quebec without suffering vengeful sexual reprisal is equally unduly discriminatory.

[translation]

Doc Mailloux: And it reflects a, a large part of the female culture in Quebec. Women, most of them, the vast majority of women in Quebec are incapable of taking “no” for an answer coming from a man. They get revenge, they are, they are a real pain in that sense, you would not believe.

Maxime: As far as I’m concerned –

Doc Mailloux: They almost automatically go into sexual blackmail mode or emotional blackmail mode.

Maxime: Well, both; they often make you feel guilty.

Doc Mailloux: Yes.

The general use of terminology such as “broads”, “wenches” and “shrews” reflects, particularly in the collective sense, a level of disrespect prohibited by the codified standards cited above. In all, the Panel finds that the foregoing examples constitute a cumulative level of disrespect and intolerance that was in violation of Clause 2 of the *CAB Code of Ethics* and Clauses 2 and 4 of the *CAB Sex-Role Portrayal Code*.

Sexual Content

The matter at hand is substantively similar to this Panel’s decision of even date in *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Money)* (CBSC Decision 05/06-1379, December 11, 2006), in the sense that the ostensible subject had nothing whatsoever to do with sexual content. Nonetheless, the host, in his discussion with callers Steve and Louise, found a way to pass several minutes in discussion of explicit sexual matter with both. The Panel considers its remarks in the *Doc Mailloux (Money)* decision to be on point here.

In the challenged broadcast, although the mentions of sexual content (all of which occurred in the dialogue with caller Carole) were not as frequent, those that were spoken were unduly explicit. Moreover, in the view of the Panel, they were utterly unnecessary to the issue being discussed. They were gratuitously explicit and inappropriate for the time of day of the challenged episode. Consequently, the Panel finds the broadcaster in breach of Clause 9(b) of the *CAB Code of Ethics*.

The Panel concludes that CKAC is in breach of Clause 9(b) of the *CAB Code of Ethics* for the broadcast of similar content in the present instance.

The Use of Coarse Language

In two decisions of even date, this Panel has dealt with the use of coarse language by the present radio host. In *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Money)* (CBSC Decision 05/06-1379, December 11, 2006), where the host used the word “fuck”, the Panel referred to *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Adolescent Sexuality)* (CBSC Decision 05/06-1104, June 30, 2006), where this Panel also found that “fourrer”, a related French word, fell squarely within the level of unduly coarse or offensive language. In *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Trisomy 21)* (CBSC Decision 05/06-0642, February 3, 2006), this Panel considered the use of the word “fuck” in a discussion of persons with Down Syndrome during the course of the afternoon to be in breach of Clause 9(c) of the *CAB Code of Ethics*. And in *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Financial Difficulties)* (CBSC Decision 05/06-1405, December 11, 2006), this Panel reached a similar conclusion. The Panel considers that the use of the word “fuck” in the matter at hand is correspondingly in breach of Clause 9(c) of the *CAB Code of Ethics*.

Comments about the CBSC

The host obviously confused the decision rendered by the CBSC on the subject of persons afflicted with Trisomy 21 with one he thought taken by the federal regulator, in the matter of *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Trisomy 21)* (CBSC Decision 05/06-0642, February 3, 2006). Leaving aside the question of his being ill-informed, here is the dialogue with caller Johanne on that point:

[translation]

Doc Mailloux: Concerning this; concerning the comments I made about that ad on CBC one morning where they were trying to make us believe that a young woman of 21 with Down syndrome has the same value as three lovely young women of the same age at the university level.

Johanne: Hmn, hmn.

Doc Mailloux: It was major damned bullshit.

Johanne: Hmn, hmn.

Doc Mailloux: And you will never elevate someone by lowering three other people.

Johanne: Thank you.

Doc Mailloux: It just doesn't work.

Johanne: Truly, on that score, Pierre –

Doc Mailloux: A, a, um. Someone, a human being with Down syndrome does not, and will never have, the same value as a talented person.

Johanne: Hmn, hmn.

Doc Mailloux: So I say to the CRTC, my eye and up your the anus. Is that clear?

The CBSC has said in previous decisions that broadcasters are free to criticize decisions of the CRTC, the Government, the courts and other such institutions that are in the business of developing policy and reaching conclusions about the rights of persons. The appreciation of such questions falls squarely within the anticipated limits of the freedom of expression of all citizens. This does not, however, mean that those who criticize are entitled to expect terminological shelter when their comments exceed the bounds of other codified standards.

In the matter at hand, it is certainly acceptable for the host to have been in total disagreement with the CBSC's above-cited decision; however, what is regrettable is that this host apparently did not have the ability to express his disagreement in substantive or even literate terms. The visceral reaction, [translations] "It was major damned bullshit" is hardly on the level of the explanation of the broadcaster's breach in the first place. And it was followed by an out-of-control reaction to the decision in the following language: "So I say to the CRTC, my eye and up your anus. Is that clear?" Audiences deserve more. On-air hosts have an obligation to manifest a certain level of aptitude before the powerful microphone that it is their *privilege* to employ. While the foregoing comment is not equal to the responsibility of the host, the Panel concludes that it is inept and in the worst of taste but not sufficiently over the edge to be in breach of Clause 6 of the *CAB Code of Ethics*.

The Consequences of Repetitive Breaches

While it is not a frequent occurrence, it has happened from time to time that a broadcaster has breached a specific codified standard on more than one occasion. When that has happened, the CBSC has taken steps to ensure that the problem would not recur. In the first such case, namely, *CILQ-FM re the Howard Stern Show* (CBSC Decision 97/98-0487+, February 20, 1998), the Ontario Regional Panel noted the following requirement of membership, under the heading "Compliance".

If a member broadcaster fails to comply with a decision of the Council, by not broadcasting a Council decision in favour of the complainant or by refusing to adhere to an approved standard, the broadcaster's membership in the Council will be revoked.

The Panel then explained the consequence of non-compliance.

The consequence of not adhering to the “approved standards”, which were the creation of the private broadcasters themselves, would be the removal of the member from the voluntary authority of the CBSC. While, ultimately, all CBSC members are subject to the regulatory authority of the CRTC, any broadcasters who might cease to be members would be more immediately involved with the formal regulatory regime.

It should not be forgotten that the standards were instituted by Canada’s private broadcasters to ensure that the acceptable content criteria of broadcast material would be the same for all listeners and viewers and, moreover, that no individual stations would be able to steal a competitive march on other broadcasters in their market by breaching those standards.

In the case of the *Howard Stern Show*, the broadcaster had already put infrastructural mechanisms in place *prior to* the rendering of the second decision and it was clear that diligent, even expensive, methods were being employed to ensure that the program would conform to Canadian private broadcaster standards.

In the second case, which involved TQS, this Panel was faced with a similar problem of disregard for certain of the private broadcasters’ codified rules. On that occasion, in *TQS re Faut le voir pour le croire* (CBSC Decision 99/00-0460, August 29, 2000), this Panel concluded:

In the circumstances, in addition to its finding regarding the specific breach in the case of the broadcast under consideration, the Council specifically concludes that the broadcaster must, within the thirty days following its receipt of the text of this decision, provide the CBSC with concrete indications of the measures which it intends to put in place in order to avoid the recurrence of the broadcasting of inappropriate sexual content prior to the Watershed. Failing that, the CBSC will determine whether there is any reason for which Télévision Quatre Saisons should be entitled to remain a member of the CBSC or whether TQS should become the first private broadcaster in Canada to be removed from the self-regulatory mechanism.

Since those two decisions, and in order to avoid any uncertainty in this regard, the CBSC modified its *Manual* to ensure that the obligations of its members were clear. The *Manual* now provides:

Broadcaster members which join the CBSC do so voluntarily and, by so doing, agree to:

[...]

b) avoid the recurrence of any breach of the Codes which has previously been decided against them with respect to a particular program or series;

There was a third instance in which a CBSC Panel faced a case of repeated Code breaches by a broadcaster, namely, Showcase Television. In *Showcase Television re the movie Frankie Starlight* (CBSC Decision 02/03-0682, January

30, 2004), the National Specialty Services Panel established the following requirement:

[T]he Panel concludes that Showcase Television must, within the thirty days following its receipt of the text of this decision, provide the CBSC with concrete indications of the measures which it intends to put in place in order to: a) avoid the recurrence of the broadcasting of coarse or offensive language prior to the Watershed; and b) ensure that it will include viewer advisories with the required form and frequency in its programming. Failing the receipt of that written assurance of the steps Showcase plans to take, the CBSC will determine whether there is any reason for which Showcase Television should be entitled to remain a member of the CBSC benefiting from the operation of the self-regulatory mechanism.

It should be noted that, within the agreed delays, Showcase Television undertook concrete measures to ensure future compliance and presented the CBSC with a commitment in the form of an extensive and detailed plan to ensure the avoidance of any slip-ups in the problematic areas in the future. The Prairie Regional Panel adopted the same requirement in the case of radio station CJAY-FM. The details of their conclusion can be found in *CJAY-FM re Forbes and Friends (graphic discussion)* (CBSC Decision 03/04-0157, April 16, 2004). In that case, the broadcaster also provided the Council with a set of concrete measures in written form. Most importantly, none of the foregoing four broadcasters has been found in breach for those reasons at any time since their respective commitments.

Applicability of the Foregoing Principles to CKAC-AM

With respect to the matter at hand, the Panel notes three areas of breaches, each of which has been repetitive, but repetitive in different ways. One area of breach has involved Clause 2, the Human Rights Clause, of the *CAB Code of Ethics*. The second category of breach has involved Clause 9(c), which prohibits unduly coarse or offensive language. The third has involved Clause 9(b), which prohibits unduly sexually explicit content.

In the first category, CKAC-AM has, on four other occasions, breached the requirements of Clause 2, the Human Rights Clause, of the *CAB Code of Ethics*. In the first of these, *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Immigration)* (CBSC Decision 03/04-0453, February 10, 2005), the host made comments regarding the Sikh community. In that decision, released March 30, 2005, this Panel concluded that

the host is entitled to espouse his chauvinistic intolerance until such time as his disrespect leaks into individual races and nationalities, as it did when he referred to the Sikhs as “a gang of bozos” (translation). It is the view of the Quebec Panel that that allegation is abusive and unduly discriminatory and is in breach of Clause 2 of the *CAB Code of Ethics*.

Then in *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Trisomy 21)* (CBSC Decision 05/06-0642, February 3, 2006), released May 9, 2006, this Panel found that

Doc Mailloux's characterization of persons afflicted with trisomy 21 constitutes abusive and unduly discriminatory comment on the basis of a mental and physical handicap and is in breach of the Human Rights Clause of the *CAB Code of Ethics*.

In two subsequent decisions of even date, the broadcasts with correspondingly offensive matter were aired *prior* to the conclusions of the Quebec Regional Panel in the *Trisomy 21* decision. Consequently, they are, for the present purposes, not essential to the conclusion reached in this section of the *Childless by Choice* decision.

Because the present matter is the third decision in which the broadcaster, CKAC-AM, is found in breach of the Human Rights Clause and because it was aware of the CBSC's rulings in the two previous matters prior to the broadcast of May 30 which is the subject of this decision, the Quebec Panel reaches the following conclusion.

CKAC must, within the thirty days following its receipt of the text of this decision, provide the CBSC with concrete indications of the measures which it intends to put in place in order to avoid the broadcast of abusive or unduly discriminatory material. Moreover, for the sake of greater certainty, the Panel wishes to make clear that this requirement applies not only to the host, Doc Mailloux, but also to any of CKAC's on-air personnel or material broadcast by them, whatever the source.

In the second category, namely, coarse or offensive language, the broadcaster has, on five occasions in all, been in breach of Clause 9(c) of the Code. In three of the subsequent cases, the broadcasts took place prior to the release of the *Trisomy 21* decision. The present decision involves a broadcast that took place *subsequent* to that decision. Moreover, the host recognized on-air another aspect of that decision's conclusions. Consequently, the Panel will also require that CKAC must, within the thirty days following its receipt of the text of this decision, provide the CBSC with concrete indications of the measures which it intends to put in place in order to avoid the broadcast of coarse or offensive language. It also repeats its admonition that for the sake of greater certainty, the Panel wishes to make clear that this requirement applies not only to the host, Doc Mailloux, but also to any of CKAC's on-air personnel or material broadcast by them, whatever the source.

In the third category, namely, that involving unduly sexually explicit content, the broadcaster had no decision of the CBSC in hand prior to the broadcasts treated by this Panel on this common date. *CKAC-AM re an episode of Doc Mailloux (Adolescent Sexuality)* (CBSC Decision 05/06-1104, June 30, 2006) was only released on September 21, 2006 and the broadcasts dealt with in today's

decisions were all aired in April, May and June 2006, well before the *Adolescent Sexuality* decision. This is not to say that the broadcaster ought not to have known the rules, but only that their definition and effect were not known to the extent that they will be following the present decision. The Panel will not, therefore, impose any strict requirement with respect to the broadcaster's obligations regarding the non-repetition of such sexual content. It will only alert the broadcaster to the stipulation it will face in the event of a repetition of such content in future.

In sum, the Quebec Regional Panel requires that CKAC must, within the thirty days following its receipt of the text of this decision, provide the CBSC with concrete indications of the measures which it intends to put in place in order to: a) avoid the broadcast of abusive or unduly discriminatory material; and b) avoid the broadcast of coarse or offensive language. Failing the receipt of such written assurance of the steps CKAC plans to take and the satisfactory timing of their implementation, the CBSC will determine whether there is any reason for which CKAC should be entitled to remain a member of the CBSC benefiting from the operation of the self-regulatory mechanism.

Broadcaster Responsiveness

It is the practice of all CBSC Adjudicating Panels to assess the broadcaster's responsiveness to the complainant. Although it is, of course, the case that the broadcaster need not agree with the complainant, it is expected that its representatives charged with replying to complaints will address the complainant's concerns in a thorough and respectful manner. In the matter at hand, the Panel considers that the response of the Directeur général of CKAC to the complainant was focussed closely on each of the issues he raised in his original letter of complaint. As a result, the response successfully fulfilled the broadcaster's obligation of responsiveness.

DECISION ANNOUNCEMENT

CKAC is required to: 1) announce the decision, in the following terms, once during peak listening hours within three days following the release of this decision and once more within seven days following the release of this decision during the time period in which *Doc Mailloux* was broadcast; 2) within the fourteen days following the broadcast of the announcements, to provide written confirmation of the airing of the statement to the complainant who filed the Ruling Request; and 3) at that time, to provide the CBSC with a copy of that written confirmation and with air check copies of the broadcasts of the two announcements which must be made by CKAC.

The Canadian Broadcast Standards Council has found that CKAC has breached the Canadian Association of Broadcasters' *Code of Ethics* in its broadcast of the *Doc Mailloux* episode of the afternoon of May 30, 2006. By broadcasting degrading and abusive comments about Russian people and derisory comments about women, CKAC breached Clause 2 of that Code and Clauses 2 and 4 of the *CAB Sex-Role Portrayal Code*, which prohibits the broadcast of abusive or unduly discriminatory comments about people on the basis of their national or ethnic origin, or their gender. By broadcasting unduly sexually explicit content and coarse and offensive language, CKAC also breached Clauses 9(b) and 9(c) of the Code, which prohibits the broadcast of such content at a time of the day when children can be expected to be listening to the radio.

This decision is a public document upon its release by the Canadian Broadcast Standards Council.

ANNEXE A

Décision du CCNR 05/06-1671 CKAC-AM concernant un épisode de *Doc Mailloux* (Sans enfants)

Cet épisode de l'émission *Doc Mailloux* a été diffusé le 30 mai de 13 h à 16 h. Voici la transcription des commentaires pertinents :

Mailloux : Les, euh, les Russes, les Russes ont ce problème-là actuellement. Je lisais il y a deux semaines. Ils ont perdu sept millions. Ils étaient 145 mille, pis là ils sont rendus 130 quelque mille. Ils ont perdu sept millions en, de population.

Janine : Sept millions de population en –?

Mailloux : Alors les Russes ne se reproduisent plus. Ils sont en, en diminution démographique.

Janine : Oui. Puis ils ont des maususes de bonnes raisons.

Mailloux : Remarque bien que pour des pays tarés là c'est peut-être pas une mauvaise chose, là. Je pense qu'ils étaient assez d'abrutis, qu'ils soient un peu moins ça serait pas mauvais, mais toujours est-il qu'ils sont en décroissance démographique, O.K.? Et ça va à tour de bras. Face à nos chiffres à nous autres, ici, le PQ il y a six, sept ans avait eu la brillante idée, les standards du PQ, d'importer, de faire venir des importés de pays du tiers monde, pays catholiques, pays musulmans, euh, souvent des pays tarés, et, euh, contre les anticonceptionnels. Alors, c'était des pays qui ne tolèrent pas le, les anticonceptionnels pour les femmes et ça se reproduit comme des lapins, six, sept, huit, dix enfants. Bon, on va faire venir ça, on va peupler le Québec. C'est l'idée la plus stupide idiote que j'ai jamais entendue, et ça c'était le PQ quand il était au pouvoir. Janine, ce que je trouve abominable dans la, l'attitude du PQ, moi, à l'époque, et pas parce que c'est de la politique, que je suis antipéquist, je m'en maudit-tu. Ça aurait été les Libéraux, ça aurait été aussi stupide, là. Alors c'est eux autres qui étaient, qui étaient à l'époque, et, euh, ils vont porter l'odieux de ça. C'est que s'il y a un problème avec un taux de natalité aussi bas, comment se fait-il qu'il y a une personne qui s'est donné la peine d'étudier cette problématique-là?

Janine : Oui.

Mailloux : On n'a jamais vu aucune étude sérieuse sur la problématique. Comment se fait-il que les femmes au Canada ont une moyenne de un point quatre enfant par femme en âge de se reproduire?

Janine : Hmn, hmn.

Mailloux : Comment se fait-il que? Pas une maudite étude là-dessus, si se n'est trois quatre déclarations idiotes d'un parti politique. Il y a sûrement des raisons. Est-ce qu'elles sont bonnes ou pas bonnes, j'le sais pas. Mais j'eusse aimé. Écoute, avec toutes les millions pis les milliards qu'on dépense en éducation pis en recherche, qu'on prenne un p'tit, t'sais quelques petites miettes pour étudier quels sont les facteurs reliés à la diminution importante du repeuplement de notre pays. Quels sont les éléments dissuasifs? Quels sont les éléments qui écœurent les bonnes femmes au point qu'elles disent, moi me faire engrosser, niet!

Janine : Je le sais pas, je le sais pas.

Mailloux : C'est non.

Janine : Oui.

Mailloux : Hein? Il y a-tu quelqu'un en quelque part qui a faite une étude là-dessus? Non! On a faite des tribunes, pis on a eu des témoignages. Bon. Un des premiers facteurs qui est ressorti, mais je dis pas le premier en importance, mais un de ceux qui ressort clairement c'est l'appauvrissement. Deux, trois, quatre gamins, t'es plus pauvre que ton voisin, les deux travaillent, deux autos, les voyages deux, trois fois par année, tout le kit. Ça, tout le monde sait ça. On va arrêter de niaiser, là. Deux, trois, quatre enfants tu t'appauvris; ça coûte un bras.

Janine : Est-ce que ça peut être une motivation? T'sais, ça peut être une raison, une raison importante de décider d'avoir moins d'enfants ou de pas en avoir.

Mailloux : Ça coûte, ça coûte de l'argent. Sacrement, il va falloir que tu te grouilles le cul, que t'aïlles travailler. Bon. Les mesures, ce qui se passe dans les cas de séparation. Ça commence à n'en faire chier une maudite gang et à en inquiéter encore plus. Et, avec raison. Moi, j'suis témoin là. J'en fais, j'agis comme expert. Janine, je te dis, ça n'a pas de bon sens. Ça n'a pas de bon sens et là je suis modeste. Ça n'a pas de bon sens ce qui se passe devant les tribunaux. Les histoires d'arracher des enfants au père, à la mère, dans le cas de bons parents.

Janine : Ah oui. Oui.

Mailloux : Ça a pas de bon sens ce que cette gang de maillets-là font sur une base régulière.

Janine : Fait que les amis –

Mailloux : Quand les parents ont pas d'allure, shlack la hache, oui on met, écoute deux fois j'ai agi comme expert dans deux causes de déchéance parentale qui ont été accordées. Deux maudits maillets dangereux pour les gamins. Un qui avait enlevé ses enfants à la pointe d'un couteau. O.K., il les avait séquestrés à la pointe d'un couteau, puis l'autre il arrêta de vouloir pousser le, le, le carrosse devant les autobus. Comprends-tu?

Janine : Les enfants de ce couple-là, on serait-tu étonné qui décident un jour de ne pas avoir d'enfants, pis d'en avoir jamais, jamais, jamais.

Mailloux : En tout cas, et dans ces cas-là, moi j'ai dit non. J'ai faite, j'ai expertisé les cas, euh, déchéance parentale, pis le juge a dit oui, oui, Mailloux. Pis il y en a un, il avait, aiye, peux-tu croire que j'ai un maillet de confrère qui est venu témoigner. Il avait dit « ben, t'sais même si il les a séquestrés à la pointe d'un couteau c'est important que les enfants le connaissent sous son vrai jour. »

Janine : Hmn, hmn. Super.

Mailloux : Maudit, le juge l'a regardé en tout cas, là. [Janine rit] Ça pour une fois, là. Oui, oui, Janine, vrai comme t'es là.

Janine : Bon.

Mailloux : Il est allé dire ça en cour. Aiye tout le monde est resté stupéfait.

- Janine : Est-ce que c'est un avocat payé là?
- Mailloux : Non, c'est un psychiatre.
- Janine : Alors, c'est un psychiatre. Mais qui était pour la défense?
- Mailloux : Maillot de confrère.
- Janine : Qui était pour la défense?
- Mailloux : Pardon?
- Janine : Qui était pour la défense?
- Mailloux : Il était, il était pour, pour le gars, pour le maillot. Pour défendre le maillot dans son droit de, d'avoir accès aux enfants. Ben, là, après une séquestration au bout d'un poignard, là. Le juge a dit, aiye t'as un manque là, oui.
- Janine : Ces couples-là, des amis, il y a des gens dans leur entourage qui voient ça, ils ont pas le goût eux autres d'avoir d'enfants.
- Mailloux : Là, là. Non. Et là, moi j'insiste là, je suis dans, impliqué dans des causes de rapt d'enfant à la mère. Chez nous, c'est assez incroyable on peut réussir légalement, pis avec de l'argent, pis avec des bons avocats à carrément enlever un bébé à une bonne mère. Ça j'en reviens pas et c'est pas anecdotique là. Il y a aussi –
- Janine : Alors, elle en aura pas d'autres elle non plus –
- Mailloux : Ben là –
- Janine : – probablement pas –
- Mailloux : – t'sais tous ceux qui –
- Janine : – c'est trop traumatisant.
- Mailloux : Janine, c'est énormément de monde qui sont témoin de ça. Toute l'entourage, –
- Janine : Oui!
- Mailloux : – les enfants, les connaissances. C'est beaucoup de monde qui sont, qui sont témoins de ça.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Et c'est évident que, ils vont demeurer marqués, pis avec raison, parce que, j'aime autant te le dire, c'est pas chic. Bon.
- Janine : On ne peut pas jamais garantir qu'une union va, va fonctionner dans le temps.
- Mailloux : T'sais quand tu vois ça, tu te dis, aiye, tout ce qui se passe devant les tribunaux.

- Janine : Oui.
- Mailloux : Ça se jase, pis là.
- Janine : C'est dissuasif c'est le cas de le dire.
- Mailloux : Aiye, c'est dissuasif, Janine.
- Janine : Hmn, hmn.
- Mailloux : Ensuite, l'impact sur les carrières. Bon, sur le plan de l'épanouissement personnel, avoir deux, trois, quatre enfants, ça devient presque une carrière en, en soi-même.
- Janine : Ç'en est une.
- Mailloux : Ça peut te ralentir dans ton épanouissement personnel. Oui, il y a certaines femmes qui vont dire je me suis épanouie en ayant des enfants. Mais, c'est un rôle parmi d'autres, parmi d'autres rôles sociaux à jouer. Il y a aussi comme mesure dissuasive, ce que j'appelle moi mes, mes bonnes femmes d'âge mûr, hein? Mes bonnes femmes d'âge mûr tu y a faite allusion tout à l'heure, là. Il y a des bonnes femmes d'âge mûr qui ont pas un once de jugement et qui sont très mauvaises conseillères pour la génération des femmes qui suivent.
- Janine : Oui? Soient encouragées, mais de façon, je dirais que c'est du harcèlement à avoir des enfants.
- Mailloux : Non, non, non, qui les découragent.
- Janine : Ô, les autres qui vont décourager, bien oui.
- Mailloux : La rivalité au Québec, il y a quelque chose de profondément, d'extrêmement malsain, euh, entre les femmes, et surtout entre les générations de femmes. Il y a jamais personne; il y a pas une seule femme au Québec qui a osé se lever pis dire j'ai l'impression que on cultive, au féminin, quelque chose d'extrêmement malsain entre, euh, d'une génération de femmes à l'autre, au Québec.
- Janine : Alors, on va brasser tout ça Pierre aujourd'hui, oui?
- Mailloux : Alors, tout ça là. Aiye, tu mets ça ensemble, ça commence à faire une palette d'éléments dissuasifs qui font en sorte que, écoute, euh, un point quatre enfant par femme en âge de se reproduire.
- Janine : Ouais, on décide de pas avoir d'enfants, carrément.
- Mailloux : Pis là, pis là, il y a un zoof qui dit ben faisons venir des tarés; ils sont contre la pilule contraceptive, pis ils vont avoir six, sept, huit enfants, pis là on va faire, on va faire vivre ça sur le bien-être social, aiye allô?
- Janine : Donc, est-ce que vous êtes de ceux ou celles qui avez décidé un jour de ne jamais avoir d'enfants pour toutes sortes de raisons?
- [...]
- Mailloux : Quand on commence à dire non à une femme.

- Maxime : Oui.
- Mailloux : Elle sera pas de bonne humeur.
- Maxime : Oui.
- Mailloux : Hein?
- Maxime : C'est impossible dire non à une femme. Tu peux pas.
- Janine : Ben, et pourtant, et pourtant ça fait partie de négociations normales dans la vie, Pierre.
- Mailloux : Non, non, non, non. Janine, Janine.
- Janine : Oui?
- Mailloux : Maxime il a dit quelque chose.
- Janine : Oui, oui.
- Mailloux : Maxime a dit, moi là, mon expérience là c'est que je ne peux pas dire non à une femme. Ça va, ça nous dirige vers la fin de la relation.
- Janine : Ça veut dire que tu peux pas avoir de discussion franche et ouverte. C'est ça moi j'interprète ça comme ça.
- Maxime : Et voilà.
- Mailloux : Oui, oui, mais attends un peu. Janine, j'essaie de voir là quel est le fait. Est-ce que ce que Maxime raconte est anecdotique ou c'est commun dans la tribu?
- Janine : On peut pas le savoir; on parle de l'expérience de Maxime.
- Mailloux : Ouais, ben là, là.
- Janine : O.K., ce qu'il disait à trois reprises au moins.
- Mailloux : O.K., attends un peu.
- Maxime : Oui, trois reprises.
- Mailloux : Donc à trois fois de suite, Janine, là c'est pas anecdotique là. Quand c'est anecdotique ça arrive à peu près jamais trois fois de suite.
- Maxime : Le pire c'est que la première fois –
- Mailloux : Oui, oui, moi ce que j'aimerais, ce que j'aimerais savoir de vous là –
- Maxime : Oui?
- Mailloux : – c'est les « nons » ont porté sur quoi?
- Maxime : Les « nons » ont porté sur quoi? D'accord, bon, euh, la décoration.

- Janine : Ouais.
- Maxime : Admettons, bon. Moi je voulais admettons telle chose. Bon, non, O.K., non excusez-moi, on va se reprendre.
- Mailloux : Prenez votre temps.
- Maxime : On emménage dans un appartement; elle met ça à sa main.
- Mailloux : Oui.
- Maxime : Euh, maintenant, euh, –
- Janine : [En riant] Maxime.
- Maxime : O.K., non, parce que là c'est un très mauvais exemple, parce que là c'est moi qui a dit non cette fois-là.
- Janine : Non, c'est pas un mauvais [?]
- Maxime : Euh, non, c'est elle qui a dit « non » cette fois-là. Euh, disons que, O.K., ce que, O.K., un exemple concret, un instant là je vous prie, euh, O.K., elle avait deux enfants, d'accord?
- Mailloux : Oui.
- Maxime : Euh, je vivais avec elle, et, euh, maintenant, euh, je lui, euh, je lui demande voir, on parle d'éducation et moi je lui suggère, euh, de faire, non excusez-moi, O.K. Je suis tout mêlé, là.
- Mailloux : Prenez votre temps.
- Maxime : Vous venez de me prendre en arrière là. Je vais prendre mon temps.
- Mailloux : Non, non, non, c'est pas une attrape. C'est extrêmement important.
- Maxime : Je m'attendais pas à ça. [il rit]
- Mailloux : On n'en a jamais parlé encore en ondes, pis j'attendais la bonne occasion.
- Maxime : D'accord.
- Mailloux : Et ça reflète une, une grosse partie de la culture féminine du Québec. Les femmes, la plupart, la vaste majorité des femmes du Québec sont incapables de prendre « non » venant d'un homme. Elles se revangent, elles sont, elles sont maudites pour ça, ça n'a pas de bon sens.
- Maxime : Moi c'est, moi –
- Mailloux : Elles se livrent quasi automatiquement à un chantage sexuel ou chantage émotionnel.
- Maxime : Ben les deux, ben souvent y te font sentir coupable.

- Mailloux : Oui.
- Maxime : Souvent là, c'est essayer de chercher [?] dans tes émotions pis [??] toutes croches.
- Mailloux : Alors, essayez de vous rappeler des « nons » importants, des fois que vous avez dit « non » à une gonzesse et ça, ça l'a orienté vers la fin de la relation.
- Maxime : Dans le fond c'est plutôt les actes négatifs de ce qu'elle ne désirait pas.
- Mailloux : C'est-à-dire?
- Maxime : Admettons que moi j'arrivais à la maison, d'accord, de travailler, euh, dans le temps j'étais serveur. Euh, j'arrivais à la maison, là, j'étais brûlé ça faisait cinq heures que je marchais là à courir comme un fou.
- Mailloux : Hmn, hmn.
- Maxime : Là, j'arrive à la maison, je m'écrase. Ben là, la madame là, elle a un air de bœuf, elle commence déjà à pomper là. Là elle fait la vaisselle, pis elle fait ci, pis elle fait ça, pis elle frotte d'un bord, pis elle frotte de l'autre. Moi je me repose.
- Mailloux : Oui.
- Maxime : Mais, plus que je me repose, plus que je sens la tension monter. Là, je la regarde, pis je lui dis « Qu'est c'est qui a? » « Ô y a rien. »
- Mailloux : O.K., Germaine est pas contente parce que là elle avait de l'ouvrage pour vous.
- Maxime : Et de l'ouvrage, voilà, voilà, voilà.
- [Janine rit]
- Mailloux : Germaine est pas contente.
- Maxime : Voilà.
- Mailloux : Fido veut pas obéir au doigt et à l'œil, Fido veut se reposer.
- Maxime : Vous venez de comprendre mon nom.
- Janine : [rit] Fido.
- Mailloux : Non, non, c'est, Janine c'est la dynamique la plus prévalente au Québec ce que vous êtes en train de décrire Maxime.
- Janine : Bon.
- Maxime : Oui.
- Mailloux : Et vous avez trente ans.
- Maxime : Oui.

- Mailloux : Ceux de 50 ans, de 70 ans –
- Maxime : C'est pire.
- Mailloux : C'est vrai. Appelez cet après-midi et témoignez en vrac de la même situation que vous décrivez. Ils sont pas éduquées les femmes au Québec. En majorité très mal éduquées; ils savent pas vivre.
- Maxime : Ben en tout cas ils savent pas –
- Janine : Parce que comment –
- Mailloux : Qui va leur montrer à vivre?
- Janine : Mais Pierre si –
- Mailloux : C'est quand même pas les hommes.
- Janine : Si on parlait de cet exemple-là, Maxime.
- Maxime : Oui.
- Janine : Ce que vous nous avez donné comme exemple. On parle de ça. Parce que qu'est-ce qu'on peut faire dans une situation comme ça? C'est pas clair.
- Mailloux : Éduquer les gamines, Janine!
- Janine : Oui, mais là –
- Mailloux : Parce que là elles sont rendues à trente ans elles sont plus éduquées.
- Maxime : [??] je, je suis rendu là-dessus.
- Janine : Elles supposaient être éduquées là.
- Maxime : J'ai une théorie là-dessus.
- [...]
- Maxime : Ce qui aurait pu mêler ma génération c'est Walt Disney, où ce qu'on voit le chevalier, se, aller quasiment se tuer contre le dragon pour pouvoir avoir la petite princesse.
- Janine : Ça c'est dans l'inconscient universel.
- Maxime : Ben dans leurs rêves féminins.
- Mailloux : Vaut-elle le coup?
- Maxime : Pardon?
- Mailloux : Vaut-elle le coup?
- Maxime : [En riant] Je l'espère en tout cas.
- Janine : Maxime.

- Maxime : Une femme c'est magnifique, c'est beau, c'est, c'est gracieux.
- Mailloux : Non, non, non, non.
- Maxime : Mais tabarnouche maintenant, là, c'est comme –
- Mailloux : Non. Non. Non. Non. Arrêtez tout ça.
- Maxime : Ô moi, je trouve ça beau en tout cas.
- Mailloux : Vous avez faites une erreur. Vous avez dit « une femme ». Certaines femmes.
- Maxime : Oui.
- Mailloux : O.K.?
- Maxime : Oui, oui, oui. J'sus d'accord.
- Mailloux : On les mettra pas; il y a une chose qu'on va faire. On ne les mettra plus jamais toutes dans le même plat. Il y en a d'excellentes, mais il y en a d'autres là.
- Janine : Bon.
- Maxime : Ouais. Une question en terminant. Est-ce que les seules femmes éduquées au Québec sont, sont enfants uniques? Ça je croirais.
- Mailloux : Non.
- Maxime : Parce que c'est les seules qui auraient reçu une éducation parce qu'il y avait juste cet enfant-là à s'occuper.
- Mailloux : Pas du tout.
- Janine : Il y en a qui sont négligées. Il y en a qui sont négligées quand même.
- Mailloux : Il y a rien à voir.
- Maxime : Rien à voir aussi?
- Mailloux : Rien à voir Maxime.
- [...]
- Mario : J'ai deux enfants. C'est certain que moi j'en ai eu deux enfants, mais c'est dans le contexte [??] –
- Mailloux : Ah, vous en avez, vous en avez eu des enfants, vous?
- Mario : Oui, moi j'ai eu deux enfants, un garçon et une fille.
- Mailloux : Vous avez accouché de ça?
- Mario : Ben présentement, je suis le père, hein, on peut pas dire que je peux pas –

Mailloux : Ah bon, un petit peu de modestie. C'est comme l'autre tout à l'heure qui disait *mes* futurs enfants. Faudrait peut-être, faudrait peut-être développer un vocable, un langage un peu plus, une rhétorique un peu plus respectueuse envers les femmes qui veulent se reproduire. Faute de quoi, je pense que le un point quatre va se remettre à diminuer.

Mario : Ben probablement, y pourront pas le faire tout seul, ça veut dire –

Mailloux : Ouais.

Mario : – s'ils déterminent la présence d'un parent ou un père ou une mère –

Mailloux : Il y a une modestie.

Mario : Ça se comprend pour le côté porteuse.

Mailloux : Vous savez, c'est de la peau porter un enfant, pis l'accoucher.

Mario : Ouais.

Mailloux : Alors si on essayait, si on essayait dans, dans nos échanges verbaux, d'être, de tenir compte du fait que c'est elles qui sont, se font engrosser. C'est elles qui en bavent un coup pis qui accouchent de ça, O.K.?

Mario : Oui, je suis très conscient et je veux même dire en ondes lorsque favorablement je lève mon chapeau à toutes ces dames qui ont eu des, des enfants, là. Franchement c'est certain pour avoir vécu les deux naissances là, euh, assis à côté. Les vivent, hein? Je, je l'ai pas vécu –

Mailloux : Bon! Merci. Là vous commencez à comprendre.

Mario : Oui, oui je vous suis, je suis là-dedans.

Mailloux : Vous avez pas vécu l'accouchement, je regrette là.

Mario : [???

Janine : Mais.

Mario : C'est un langage autant au niveau par rapport au lien parent enfant [??] appartient.

Mailloux : C'est ça. Quel âge avez-vous? Quel âge avez-vous, Mario?

Mario : Moi j'ai trente-neuf ans.

Mailloux : Trente-neuf. O.K., continuez. Alors vous vouliez nous dire quoi?

Janine : Je veux dire quelque chose, Pierre.

Mailloux : Oui.

Janine : Avant, à Mario, pis à vous. J'ai eu deux enfants, pis j'ai assisté une de mes gardiennes. Elle avait, ça avait mal tourné, pis elle s'est retrouvée à l'accouchement; elle m'avait demandé de; christi, la job de père, t'accouches peut-être pas, mais, j'étais épuisée.

Mailloux : Janine.

Janine : Je vous le dis Pierre.

Mailloux : Janine.

Janine : Je vous le dis. C'est du sport.

Mailloux : Janine, Janine, Janine.

Janine : C'est sportif.

Mailloux : Là, là, non. Non.

Janine : Ben, je l'ai vécu de même.

[...]

Mailloux : Vous avez été choqué par lequel de mes propos? Je comprends plus.

Mario : Excusez-moi, c'est juste les propos où est-ce que les deux comportements de père, où ce qu'ils étaient. Oui, il fallait les mentionner, euh, au niveau de l'autobus là, que, euh, le, le père il poussait le carrosse quasiment en avant de l'autobus pour le faire écraser ou, euh.

Mailloux : Oui.

Mario : Ou un autre père qui enlevait ses enfants à la pointe d'un couteau. C'est vraiment, c'est tragique, c'est tragique là.

Janine et Mailloux : Oui.

Mario : Il y en a, il y en a énormément qui croient qui peuvent. Je crois sincèrement qu'il y en a plus sur le côté masculin que du côté féminin, mais il y en a du côté féminin. Mais ce que l'autre côté, ce qui est le côté féminin, c'est que, bon, pour la femme son atout et son travail est du côté psychologique et je comprends pas ce sont des blessures cicatricielles intérieures, et ça là, c'est que moi qui m'enrage. Euh, je pourrais travailler autant parce que je suis pas une personne qui a été violent, mais aucunement envers mes enfants, envers mon ex là, peu importe, la mère des enfants, la mère de nos enfants, pis, euh, j'ai aucun problème là-dessus. Aujourd'hui je me retrouve dans un contexte où est-ce que, bon –

Mailloux : Mais, il y a une chose que j'ai manqué là.

[...]

Janine : Pierre, si on prend le même exemple, mais dans, le petit gars a 25 ans. Il est plus un petit gars, c'est un homme, mais son père lui parle comme ça. Là ça pourrait, ça pourrait se concevoir.

Mailloux : Janine, Janine.

- Janine : Oui?
- Mailloux : J'aime, j'aime beaucoup tes attitudes maternelles à l'occasion.
- Janine : Non! J'essaie, Pierre –
- Mailloux : Mais, sache, sache Janine, que là, là t'es dans le gros maternage.
- Janine : Non, je, je vois pas. Je m'exclue.
- Mailloux : Je te le reproche pas. Je, je constate que le type d'intervention –
- Janine : Oui. Oui.
- Mailloux : – O.K., que tu es en train de faire là, c'est du gros maternage québécois.
- Janine : Bon, bon, un instant. Ça m'écœure, Pierre, que vous me disiez ça parce que je suis pas dans le décor, je me mets même pas dans le décor. Je vous ai posé une question; je vous ai demandé. On reprend le cas de Mario –
- Mailloux : Alors le –
- Janine : – avec un garçon.
- Mailloux : Le propos, le propos que tu tenais –
- Janine : Oui.
- Mailloux : – O.K.? Le propos que tu tenais reflète une attitude infantilisante et maternante de façon outrancière.
- Janine : Je saisis pas, parce que j'ai pas ma réponse, Pierre. Je vous ai posé une question.
- Mailloux : Ça ne se fait pas.
- Janine : Même pas à 25 ans, un échange entre un père, de, de 45, 50 ans qui parle à son fils de sa vie de père –
- Mailloux : Non, Janine. Chère Janine –
- Janine : – qui a été décevante.
- Mailloux : Janine. Chère Janine, chère Janine, je vais t'expliquer quelque chose.
- Janine : Oui? Oui?
- Mailloux : Le rôle des parents, c'est d'aider les enfants à se préparer pour la vie adulte. Et, lorsqu'un enfant est bien, est bien éduqué, c'est une démarche qu'il va faire par lui-même.
- Janine : On est d'accord là-dessus.
- Mailloux : Il aura pas besoin de sa mère et de son père pour échanger là-dessus.

- Janine : Donc, jamais ce genre de conversation-là –
- Mailloux : Non.
- Janine : – ne devrait avoir lieu. C'est ça.
- Mailloux : Quand un enfant est bien élevé on a pas ce genre de conversation-là, parce qu'on est au-delà de ça. On respecte l'intelligence de notre enfant.
- Janine : Alors où est?
- Mailloux : Et ça sera à lui, graduellement, t'sais, au gré de son évolution et de ses rencontres de prendre ses propres décisions, de les assumer et de vivre avec.
- Janine : D'accord. [??]
- Mailloux : Ah, c'est pour ça qu'on éduque les enfants.
- Janine : Oui.
- Mailloux : On éduque les enfants pour ne pas être obligé de dire « mon 'tit nenfant, à 25 ans t'sais il faudrait faire attention aux greluches, là, parce qu'il y en a des grosses méchantes. »
- Janine : Mais, il pouvait pas faire autrement que de lui dire ça à son petit gars, alors que petit gars a juste douze ans. C'est juste pour ça qu'il le disait.
- Mailloux : Comment, il pouvait pas faire autrement?
- Janine : Ben, il lui a déjà dit à son enfant. Il lui a déjà dit. « Fais bien attention, devenir un père c'est, c'est pas évident. »
- Mailloux : Il lui a dit de retarder l'échéancier.
- Janine : Entre autres.
- Mailloux : Le, le petit garçon de douze ans l'a regardé, pis s'il avait pu il lui aurait dit « écoute, le tarlais, [parape?] sacrement, pourrais-tu décriisser? » C'est ça qu'il aurait dû lui dire.
- Janine : Ben, le petit gars a juste douze ans, pis c'est peut-être ce qu'il a pensé.
- Mailloux : Aiye. [il siffle]
- Janine : Non, non, je comprends Pierre.
- [...]
- Mailloux : Infantilisation, et on va en voir de plus en plus de ça, parce qu'il y a de plus en plus d'hommes jeunes, maintenant, qui ont adopté des attitudes maternantes. Alors, oui, à 25 ans, le scénario que tu as soumis malheureusement va se produire.
- Janine : Alors.

Mailloux : Parce que le père qui a joué à la mère, en général fait un très mauvais père. Ah, 'garde donc ça! Hein?

Janine : Comme la mère qui essaie de remplacer le père ne peut pas.

Mailloux : Alors, là, les bonnes femmes accouchez, pis les hommes, t'sais, laissez-les tranquilles. Faites-les pas accoucher, là. Être témoin de, d'un événement, pis être impliqué dedans, pis accoucher avec c'est pas pareil.

Janine : C'est deux expériences totalement différentes.

Mailloux : Oui.

Janine : C'est ça. Ben je suis contente de l'avoir posé ma question, Pierre, même si vous l'avez très mal reçue.

Mailloux : Janine.

Janine : Je suis très heureuse, parce que ça permet de préciser.

[...]

Johanne : Avant de parler sur les enfants, euh, j'aimerais dire que je suis la seule à t'avoir remercié en ondes sur les propos que tous les gens n'avaient pas la même valeur, euh, à l'époque je t'avais dit merci parce que, parce que, est-ce que j'ai le droit de dire pourquoi?

Mailloux : Vous savez, on a beaucoup de latitude dans notre tribune. Allez-y.

Johanne : O.K., bon, ben, parce que moi j'ai longtemps cru que tout le monde était égal. J'ai un frère qui a douze ans plus que moi qui est déficient intellectuel.

Mailloux : Oui.

Johanne : Pis, moi je me croyais vraiment méchante de réussir.

Janine et Mailloux : Oui.

Johanne : Pis une fois, une fois, dans un élan de bonté ma mère elle m'a dit que ce garçon-là, mettons Georges, euh, ce gars-là c'était son meilleur de, de, c'était son meilleur enfant.

Mailloux : Ouais.

Johanne : Je pourrais vous dire qu'elle m'a vraiment fait de la peine, malgré la compassion que j'avais pour ma mère.

Mailloux : Ouais.

Johanne : Ça m'a faite de quoi.

Janine : Oui.

Mailloux : Commentaire idiot.

- Johanne : Oui, pis pour équivaloir –
- Mailloux : Alors, on élève, on élève jamais quelqu'un en abaissant les autres.
- Johanne : [?] c'est vrai.
- Mailloux : Et, je regrette et je réitère mes propos, les êtres humains n'ont pas la même valeur.
- Johanne : Je te remercie, Pierre.
- Mailloux : Et je suis très à l'aise avec ça et il y a personne qui va me faire changer d'idée. Vous pouvez m'exclure des ondes, vous pouvez me rayer du collège des médecins, mais jamais vous me ferez taire.
- Johanne : Mais –
- Mailloux : Qui que vous soyez.
- Johanne : Je te remercie sincèrement pour moi, puis même au point que je pourrais vraiment donner mon vrai nom.
- Mailloux : Non, non. Non, non. Non, Non. Non.
- Johanne : Parce que vraiment tu m'as faite un extrême bien quand tu l'as dit.
- Janine : Bon.
- Johanne : Parce que je te dis, moi je –
- Mailloux : Bon, ben, écoutez, le but était simplement d'exprimer ce que je pensais. Je ne croyais pas que ça ferait tant de bien à une personne, mais vous en témoignez, je vous crois, alors allons-y gaiement.
- Johanne : Moi je me détruisais pour équivaloir mon frère, pis ça m'a, je me suis vraiment détruit.
- Janine : Mais oui.
- Johanne : Vraiment.
- Janine : C'est juste adulte que vous avez été capable de comprendre.
- Johanne : Pardon?
- Janine : C'est seulement adulte –
- Johanne : Oui.
- Janine : – que vous avez été capable de cheminer là-dedans, là.
- Johanne : Oui, pis même que je te dirais que c'est avec les propos de Pierre que j'ai pu réfléchir et à ce concept et à ma valeur.
- Janine : Oui.

Johanne : Parce qu'avant, sinon, je, le, le couvercle que je devais mettre sur moi pour m'étouffer, euh, je pourrais pas dire à quel point que je me détruisais.

Janine : Oui.

Mailloux : Vous savez, j'ai reçu un blâme du CRTC.

Johanne : Oui, c'est pourquoi que –

Mailloux : Concernant ça, concernant les propos que j'ai tenus là sur l'annonce qui avait passé à CBC un matin, où on essayait de nous faire à croire qu'une jeune femme de 21 ans atteinte de mongolisme était de valeur égale à trois belles jeunes femmes du même âge de niveau universitaire.

Johanne : Hmn, hmn.

Mailloux : C'était de la grosse maudite bullshit.

Johanne : Hmn, hmn.

Mailloux : Et jamais on élèvera quelqu'un en abaissant trois autres personnes.

Johanne : Merci.

Mailloux : Ça ne passe pas.

Johanne : Vraiment pour ça, Pierre, là –

Mailloux : Un an-, un an-, euh, quelqu'un, un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée.

Johanne : Hmn, hmn.

Mailloux : Alors, CRTC, mon œil et via l'anus, c'est-tu clair?

Janine : Alors, Johanne on va aller dans notre sujet, si vous voulez bien.

Johanne : Moi, j'ai pas faite, j'ai pas faite d'enfants, parce que je voulais jamais être à la merci de, euh, par une, par une autre personne, pis je voulais pas être avec des, en plus à, à avoir des responsabilités et être à la merci de quelqu'un d'autre. Puis un moment donné, t'sais, j'étais pas éduquée quand je me suis unie avec mon conjoint, je l'étais pas. Je me suis vraiment élevé moi-même, vraiment.

Mailloux : Oui, votre mère était occupée avec le déficient intellectuel.

Johanne : Ô oui, pis ben des affaires.

Mailloux : Ouais.

Johanne : Ô oui.

Janine : Et autres dossiers aussi?

Johanne : Ô, oui, oui.

- Mailloux : Comme quoi?
- Johanne : Ô oui, chez nous c'est lourd. Puis, euh –
- Mailloux : Ben quoi d'autre, votre mère était occupée, était occupée avec le débile, pis avec quoi d'autre?
- Johanne : Ô, mon père, euh ...
- Mailloux : [En riant] Qui était pas mieux.
- Johanne : Non, ô non, chez nous c'est vraiment lourd.
- Mailloux : O.K., O.K., continuez. On a compris.
- Johanne : La liste ça ce serait vraiment trop longue et trop, euh, trop personnelle, là.
- Mailloux : O.K., O.K.
- Janine : Vous voulez pas aller là-dedans, c'est bien correct.
- Johanne : Non. Non. Puis, euh, ...
- Janine : Mais, tout ça fait que vous avez décidé, de, vous de pas avoir d'enfants.
- [...]
- Mailloux : Parce que Janine, tout à l'heure, au début de l'émission j'ai mentionné, euh, t'as mentionné, nous avons mentionné les pressions de la famille, tous les deux, là.
- Janine : Oui, oui.
- Mailloux : On a mentionné, euh, pression négative venant de la famille, de la génération précédente.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Et Johanne illustre bien ce point-là. Il y a beaucoup de mères, euh, de la génération précédente qui n'ont pas d'allure et qui influencent négativement la reproduction de femmes, souvent qui auraient été d'excellentes mères.
- Janine : Oui.
- Mailloux : Et ça c'est tragique.
- Johanne : Je suis pas sûre si je comprends ce que tu veux dire, parce que j'ai pas écouté le début de l'émission.
- Mailloux : Ouais, ben c'est, on avait mentionné ça, des c'est que votre expérience personnelle, O.K., c'est, ça arrive dans beaucoup de, beaucoup de familles.
- Johanne : O.K.

Mailloux : OÙ la mère a carrément pas de bons sens, pis sa fille ne voudra pas de bébés parce que sa mère c'est une maudite cinglée.

Janine : Oui.

Johanne : Mais ça veut-tu dire je j'aurais peut-être pas été une mauvaise mère?

Mailloux : C'est en plein ça que je veux dire. [J et Mailloux rient]

Johanne : C'est vrai? T'es ben fin.

Johanne : T'es vraiment fin, Pierre. Moi, ça fait plusieurs fois que j'appelle, hein, t'as toujours été gentleman avec moi. Je te remercie tellement là.

[...]

Mailloux : Vois-tu Janine, ça là, il y a quelque chose qui se passe dans notre société. C'est que je crains que parmi les femmes, ce soient les moins bons éléments qui ont, qui ont le plus tendance à se reproduire et les meilleures femmes qui sont le plus dissuadées à l'heure actuelle.

Janine : Peut-être que les meilleures femmes, Pierre, raisonnent et conscientisent un paquet d'affaires.

Mailloux : Oui.

Janine : Alors que les autres vont pas plus loin que leur nez. Ça pourrait être la différence entre les deux.

Mailloux : Et ça sur le plan génétique, ce que je viens de mentionner, n'est pas chic, si tel est le cas. Ce n'est pas chic.

Janine : Parce que tu peux –

Mailloux : O.K., la tribu?

[...]

Janine : Mais, ici, là, comme Sabrina.

Mailloux : Oui.

Janine : Elle regarde ça comme si c'était une montagne les enfants.

Mailloux : Tout croche, mal éduquée.

Janine : Mais c'est –

Mailloux : Non, ben, c'est une fille. Écoute, as-tu déjà vu une femme bien éduquée au Québec?

Janine : Il y en a, Pierre.

Mailloux : Non, non, non, non.

Janine : Il y en a qui peuvent avancer, Pierre, si vous, si vous les étiquetez comme ça chaque fois.

Mailloux : Non, non, c'est tellement rare. Non, c'est tellement rare que ç'en est même pas drôle. Il y a vraiment, il y a, il y a; il y a une révolution à faire, une révolution, rien de moins qu'une révolution à faire dans les attitudes éducatives au Québec.

Janine : C'est, on a constaté –

Mailloux : Même pas une évolution, ça ira pas assez vite.

Janine : Vous dites une révolution. Bon, les femmes –

Mailloux : Ah, il y a tellement de changements à faire que ç'en est même pas drôle.

Janine : Parce que ça a bougé énormément, pis on dirait que c'est pas ajusté.

Mailloux : Comment ça a bougé? Il y a rien qui a bougé.

Janine : Ça a bougé.

Mailloux : Ce que j'essaie de te dire c'est qu'il y a rien qui a bougé.

Janine : Au niveau –

Mailloux : On récolte toutes les tares de ceux qui nous ont précédés.

Janine : Extérieurement, Pierre, ça a bougé. Correct?

Mailloux : Ben extérieurement –

Janine : Beaucoup de femmes qui sont instruites. Beaucoup de femmes ont des gros diplômes.

Mailloux : Ben oui, mais l'éducation a rien à voir avec les connaissances.

Janine : Mais ça donne, tu vois les choses –

Mailloux : Voyons, depuis quand est-ce que l'édu- les, le, l'instruction influence les attitudes? Depuis quand que la, la connaissance influence l'attitude? Pas du tout.

Janine : C'est ce qu'on a cru. C'est ce qu'on a cru. On a pensé révolutionner le Québec avec les études.

Mailloux : Ben oui, un vieux, mais écoute, un universitaire [???] pis regarde toutes les scandales du monde qui, qui sont extrêmement instruits, pis c'est des voleurs.

Janine : Mais c'est –

Mailloux : C'est des bandits.

Janine : C'est le constat qu'on est à même de faire aujourd'hui, Pierre.

Mailloux : Ben oui, Janine, connaissance, attitudes, ça rien à voir.

Janine : Alors, pour cette, cette jeune femme-là, qui regarde ça comme étant une montagne; carrière et élever des enfants, alors qu'elle aurait le goût de rester à cent pourcent avec les enfants –

Mailloux : Les deux sont facilement compatibles, Pas de problème, là.

Janine : Alors, vous lui dites ça?

Mailloux : Ben voyons!

Janine : Mais il faut qu'elle réfléchisse, par exemple, à ses capacités à elle.

Mailloux : Non. Non, il faut qu'elle regarde d'où elle vient.

Janine : O.K., bonne réponse [elle rit].

[...]

Mailloux : Il y a une affaire. Quand Mailloux dit que le Québec est à demi civilisé, peut-être aurait-il raison.

Julie : [En riant] Ben des fois, oui.

Mailloux : Quand tu regardes des affaires comme ça. Oui, mais c'est rare. Une fois pendant dix ans on a un taré qui tue un bébé au Québec. Alors continuez.

Julie : Il y en a, il y en a plusieurs tarés.

Mailloux : Oui, oui, oui, il y en a un maudit paquet, aiye. Tout le monde est pas taré, mais reconnaissons, reconnaissons humblement, que notre société, avant de se prétendre civilisée par rapport aux Africains, on pourrait, je pense qu'on pourrait y aller un peu plus modestement, pis dire ben peut-être qu'on est un peu plus civilisés que certaines tribus d'Amérique du Sud ou d'Afrique, mais allons-y pas trop gaiement, au niveau de la civilisation.

Janine : Oiye, oiye.

Mailloux : Continuez.

[...]

Mailloux : Julie, avez-vous eu de la difficulté à trouver le deuxième?

Julie : Ben non.

Mailloux : Ça vous a pris combien de temps avant de vous dégotter une guenille?

[Janine rit]

Julie : Euh, une couple mois, là.

Mailloux : Deux mois?

Julie : Deux, trois mois peut-être.

Mailloux : Deux, trois mois, pis touse! Envoie, envoie la guenille, viens ici.

Julie : Ben oui, c'est ça.

Mailloux : Ça prend pas plus de temps. Alors ça nous indique au moins une chose, c'est qu'une femme qui veut une guenille au Québec, un homme guenille, là, une lavette.

Julie : Il y en a en masse.

Mailloux : Et, il y en a beaucoup, beaucoup, beaucoup. [Julie rit] Pis, deux mois, vous êtes généreuse, parce que vous m'auriez dit trois semaines, pis je vous aurais cru [en riant]. Il y en a tellement de cette race-là, là. Et ils sont tous rendus sur la petite, pis ils sont aux p'tits joints. Aiye c'était-tu un picoleux pis aux p'tits joints?

Julie : Non. Non, non, pas le deuxième.

Mailloux : Ah non?

Julie : Le premier oui, mais pas le deuxième.

Janine : Bon alors il y avait une –

Mailloux : Le premier. [???

Janine : Il y avait une légère amélioration.

[...]

Janine : Pierre, je vais, un exemple. Un, un beau bonhomme, un beau bonhomme dans la trentaine et lui ça avait toujours été clair : jamais il aurait d'enfants. Jamais. Ces parents étaient, son père était alcoolique, était incapable de les faire vivre, pis tout ça. Lui il s'en était bien tiré, cours universitaires, tout ça, –

Mailloux : Oui.

Janine : – mais c'était impossible pour lui d'imaginer avoir un enfant et risquer que cet enfant-là souffre. C'était –

Mailloux : Bon, là, j'ai, j'ai l'impression qu'on va, on va, on va essayer d'arrêter de faire accoucher les hommes. Parce que il y a une différence entre avoir un enfant pour une femme, pis avoir un enfant pour un homme.

Janine : Ben, oui.

Mailloux : C'est pas du tout la même chose.

Janine : Il y a une différence. Mais ce gars-là disait ça pareille –

Mailloux : On parle, on parle, là tu viens de parler d'un homme comme c'était un homme qui allait se faire engrosser pis qu'il allait accoucher. Je regrette, ça marche pas comme ça la réalité masculine. On est en train de fausser la réalité masculine dans notre discours, là. Ça, ça marche pas patente.

Janine : Mais cet homme –

Mailloux : On est en train d'équivaloir; on prend un discours de femme, puis on le transpose ces hommes, pis là on parle des hommes comme si c'était des femmes. Ça, ça marche pas. C'est pas comme ça que ça, ça ne reflète pas la réalité masculine, Janine, j'ai l'impression.

Janine : Bon, O.K., O.K., ben si je reçois les propos cette, de cette personne-là. Il voulait pas se reproduire. On va dire ça, là, c'était clair. Si je dis ça de même, ça-tu un sens, là?

Mailloux : Non, ça marche pas tout à fait parce que l'homme ne se reproduit pas.

Janine : Mais, il se reproduit.

Mailloux : Non, c'est la femme qui se reproduit.

Janine : Mais l'homme en semant, je sais pas, quand même –

Mailloux : Non, non, mais fuck la semence, là.

Janine : Mais il voulait pas.

Mailloux : Ça c'est une quantité négligeable.

Janine : Expliquez. Comme un homme pourrait expliquer ça.

Mailloux : C'est que –

Janine : Le désir, le non désir –

Mailloux : La reproduction masculine –

Janine : – d'avoir un enfant.

Mailloux : La reproduction masculine implique nécessairement le rapprochement avec une femme. C'est très différent la reproduction féminine de, de, du, de l'instinct de reproduction masculin. C'est pas pareil, mais pas du tout.

Janine : O.K., l'instinct de la reproduction. O.K.

Mailloux : Puis là, je suis en train. Il m'est venu un flash en t'écoutant. C'est pas un reproche que je te fais là, tu, tu reflètes, tu t'exprimes comme on s'exprime au Québec, et je crains que cette façon de s'exprimer là est une transposition intégrale d'une pro-, d'une situation féminine sur les hommes, occultant ainsi la réalité masculine.

Janine : O.K.

Mailloux : En tout cas –

Janine : Non, c'est possible Pierre.

Mailloux : Non, c'est la réflexion que je te fais, Janine. Elle vaut ce qu'elle vaut, là.

Janine : Mais –

Mailloux : C'est un flash qui m'est venu comme ça.

Janine : Vous me faites m'interroger. Parce que je me dis, qu'est-ce qui m'a exactement dit? Les enfants l'intéressaient pas. Il en voulait pas dans son entourage. Ça peut-être été plus ça.

Mailloux : Mais non quand on dit –

Janine : Mais non, mais, Pierre, je vous dis ça.

Mailloux : T'sais les enfants –

Janine : Oui?

Mailloux : Les enfants, ça m'intéresse pas les enfants ben gros, pis, je, t'sais. C'est pas, c'est pas ça, mais les bonnes femmes, une femme qui a de l'allure m'intéresse. T'sais, le, la reproduction masculine c'est pas la même chose, pis le gars qui a été mal élevé, mal éduqué –

Janine : Oui, oui.

Mailloux : – souvent, ils vont utiliser les enfants comme subterfuge pour ne pas se rapprocher d'une femme. C'est que le type qui a été traumatisé par sa mère, il a un maudit problème à s'accoupler.

Janine : Oui, mais ça va même jusqu'à –

Mailloux : C'est pas pareil, là.

Janine : – ça va même jusqu'à l'acte de, sexuel.

Mailloux : Ben oui!

Janine : Bon, c'est même pas, on parle même plus de reproduction, là.

Mailloux : Ben oui, c'est pas pareil.

Janine : Même au point de départ, il y a un problème.

Mailloux : T'sais, il a le sens des responsabilités. Ça me tente-tu d'être pourvoyeur? Le, le, le mâle est pas tout à fait, là il y a, il y a, il y a un discours de bonne femme qui prévaut, O.K.? Le discours dominant au Québec c'est un discours féminin.

Janine : Bon.

Mailloux : Bon. C'est ben de valeur, vous m'enlèverez pas ça de la tête de personne, là.

Janine : Mais, c'est ben correct, mais comment?

Mailloux : C'est que la société elle est matriarcale, les attitudes sont féminines, le discours est féminin. On applique, on applique les patentés de femmes aux hommes, pis va avec la galère. Mois, je vous dis, écoutez –

Janine : Comment un homme –?

Mailloux : – êtes-vous certains que, que c'est correct tout ça, là?

Janine : Mais comment un homme va exprimer le fait que, là Pierre vous allez me pardonner les mots, je suis pas un homme. Comment un homme va manifester que la paternité ça l'intéresse pas? Il va –

Mailloux : D'abord, chère Janine –

Janine : Il va le dire? Il va se faire vasectomiser?

Mailloux : D'abord, la paternité, là, c'est quoi? Vois-tu, on discute de quelque chose qu'on a jamais définie, pis qu'on ose même pas définir. Alors, la paternité c'est rendu materner des bébés. C'est, c'est pas ça paterner, là. Et là, les hommes, les, les roses, eux-aux autres les hommes roses ils s'imaginent que, ils jouent le rôle de père parce qu'ils prennent le bébé, pis ils lui passent la suce, pis ils promènent les carrosses comme en Norvège. Aiye, les boys, pas ça paterner, là, vous êtes pas dedans pas en toute là. Là, vous êtes utilisés, mes petits cons, vous êtes utilisés comme substituts maternels à des femmes incompetentes sur le plan maternel.

Janine : Mais un homme –

Mailloux : La réalité c'est ça.

Janine : Mais, un homme qui est avec une femme qui est maternelle, qui joue son rôle convenablement, on dit quoi là? Puis lui aussi, c'est, c'est un bon père. Il paterne? Il va-tu paterner? Quand, quand on dit là –?

Mailloux : Comment tu peux, comment tu peux jouer un rôle de support, un rôle de soutien alors que on t'a laissé tomber, pis on t'a abandonné quand t'étais jeune? Ça, ça serait peut-être déjà, j'ai l'impression, progresser un petit peu dans notre réflexion. Comme homme, là. Je parle pas d'une femme là, c'est une autre affaire, mais comme homme là.

Janine : Oui, oui. Mais –

Mailloux : T'sais, parce que –

Janine : [?] son père –

Mailloux : – le rôle de père c'est d'abord et avant tout un rôle de soutien, un rôle secondaire. Important, mais c'est un deuxième rôle, c'est pas le rôle premier. Pis, là, pour valoriser les pères on les fait accoucher. Mon enfant, pis mon bébé, pis là le midget là, le midget il, il a brassé *son* bébé. Hey, hey, whoa, whoa, 'tends moment la gang. Pis j'entends les journalistes; j'entendais ça hier soir. J'étais gêné, aiye, ils nous le montraient le midget, monsieur entre deux hommes, O.K.? Pis 'tit casque, 'tit casque là on nous disait 'tit casque a tué, il a brassé *son* bébé, il a tué *son* bébé, aiye, whoa, whoa, whoa. Arrêtez en quelque part la gang.

Janine : Bon.

Mailloux : Là, là, votre, votre discours féminin ça marche plus. Arrêtez en quelque part.

Janine : Bon, alors comment un homme va exprimer ça? T'sais –

Mailloux : Différemment. Pis, je le sais pas parce que là on parle de paternité pis on s'est jamais demandé collectivement, on a jamais défini ce que c'était que la paternité en

2006 au Québec. On a dit, il y a une gang de bonnes femmes qui ont dit le, le rôle de père, t'accouches à l'accouche-, à l'accouchement, tu coupes le cordon, pis tu prends le premier le bébé dans tes bras, pis ensuite tu t'apprends à lui donner la bouteille.

Janine : Bon ça, ça date des –

Mailloux : Pis à changer sa couche.

Janine : Ça date des années '60, '70, ça.

Mailloux : Ô, euh, '80, '80 quelque, là.

Janine : Bon.

Mailloux : C'est récent.

Janine : O.K., alors –

Mailloux : Fait que là on a à dos, les bonnes femmes ont décidé, vous autres les hommes dorénavant c'est ça et puis, euh, vous prenez, moi je prends les premiers trois mois du congé de maladie, toi tu prends les trois mois suivants, t'as pas un mot à dire, ferme ta gueule, pousse le carrosse.

Janine : Mais qu'est-ce que les hommes ont à dire? Il va peut-être falloir ouvrir là, là-dessus. Qu'est-ce que les hommes ont à dire par rapport –

Mailloux : Ben c'est ça.

Janine : – à ça?

Mailloux : Ben là, tu dis, tu viens de dire un gros mot : « les hommes ». Pour avoir une opinion masculine, il faut d'abord être un homme. Ôooo.

Janine : Bon.

Mailloux : Y a-t-il, quel est le pourcentage d'individus masculins qui sont des hommes au Québec? Moi sait pas.

Janine : Il y en a qui ont l'air en tout cas; physiquement ils ont l'air.

Mailloux : Oui, mais ...

Janine : Je comprends ce que vous dites.

Mailloux : Psychologiquement?

Janine : Je comprends ce que vous dites.

[...]

Mailloux : Vous les gonzesses la fin de semaine, là. Pression dans les tuyaux, qu'est-ce qu'on fait avec ça, on se masturbe?

Steve : Ben, on a pas ben ben le choix, sinon ben tu paies, pis, euh, t'as la paix.

Mailloux : Ah, de temps en temps on paie pour vider les tuyaux.

[Janine rit]

Steve : Ouais, c'est ça, c'est ça.

Mailloux : Qu'est-ce vous voulez dire par là, on paie là, vous allez où?

Steve : Ben, euh, je prends des petites annonces. Les pages, 'garde, sont, sont déjà bien identifiées, hein.

Mailloux : Ben non, mais expliquez-moi. Je sais pas. Je connais pas ça là.

Steve : Non, ben pour vous dire.

Mailloux : Vous faites quoi?

Steve : Tu regardes une page, tu regardes, euh, « rencontres », pis, euh, paies cent piasses, pis viens t'en chez nous, pis, euh, au bout d'une demi-heure, euh, r'habille-toi, va-t'en, pis toute est faite.

Mailloux : Service à domicile?

Steve : À domicile.

Mailloux : Pour cent piasses?

Steve : Pour cent piasses.

Mailloux : Une demi-heure?

Steve : Une demi-heure, ben, une demi-heure, le temps que tu viennes finalement là.

Mailloux : O.K. O.K. Correct, j'ai compris. Continuez.

Steve : Bon, O.K., mais, ça n'empêche pas que le fait, je parle avec des, des, des, des femmes de mon, de mon âge, pis ils ont pas d'enfants. Pis on entend dire souvent, Ô les femmes sont aux enfants, les femmes veulent avoir des kids, pis bon. Ceux qui ont 35, 36, 37 ans, ceux qui en ont pas, va pas y parler parce que y en veulent pas. Moi, dans ma catégorie d'amis que je suis.

Janine : Oui.

Steve : Ils en veulent pas d'enfants. Ils sont biens avec leur liberté. Soit que leurs carrières sont débutées ou ils sont en plein dedans, euh, ils ont les fins de semaine à eux-mêmes, leurs soirs, ils ont pas de chum ou ils en ont, ça c'est à leur guise. Mais les enfants, parle-lui pas de, d'enfants à 35 ans. On oublie ça.

Mailloux : Mais vous, là, quand vous avez de la pression dans les tuyaux, payez une femme, pis elle vient vous soulager, une suce ou n'importe quoi, à la maison pour cent piasses.

Steve : Ouais.

Mailloux : Mais les femmes, là, les femmes qui sont dans le même, le même âge que vous, là, pis dans la même situation, ils font quoi quand ils ont envie de sexe?

Steve : Je présume, moi, qui vont dans les, dans les clubs. Je présume qu'ils vont dans un club.

Mailloux : Dans un club?

Steve : Ben, je sais pas, dans un bar à [?] ou whatever. Je sais pas, je vas pas dans, dans les bars, je vas dans les 5 à 7, là bon, euh, c'est pas là qu'on –

Mailloux : Ouais?

Steve : – qu'on fait le, le ...

Janine : Les bars de rencontres. Est-ce que c'est plus facile? Ben, on sait pas.

Steve : Ben, je présume, je sais pas, mais en tout cas moé, euh, pis je le sais donc, on jasait de ça avec, euh, la semaine passée, la fin de semaine passée avec une de mes bonnes amies. Aiye, ça fait trois ans qu'elle s'est pas faite, euh, ramoner si on peut dire ça, là.

Mailloux : Ouais.

Steve : Je veux dire ça pas l'air à la déranger, pas en toute. Pis bon.

Mailloux : Ils, ils ont pas, ils ont pas l'équivalent de la pression dans les tuyaux, hein?

Steve : Je pense que non.

Mailloux : O.K.

Steve : Je pense que non, pis ils ont pas des –

Mailloux : Ils ont pas besoin de se faire ramoner régulièrement.

Steve : Ouais, en tout cas, si on parle avec des gars, les gars entre sept, huit gars, oui on en parle, mais, euh, entre sept, huit femmes, euh. Ils vont parler de, de sexe ça c'est ben sûr, mais de là, de faire ramoner le même soir, j'sus pas certain.

Janine : Elles peuvent avoir, elles peuvent avoir des aventures quand même, là. Elles peuvent avoir des aventures sans payer quelqu'un.

Steve : Sont plus discrètes là-dessous. Sont plus discrètes [?].

Janine : Peut-être, oui, peut-être vous avez raison.

Steve : Oui.

Janine : Oui.

Mailloux : En tout cas vous dans votre, euh, comme celle à qui vous avez parlé ça faisait trois ans sans être ramonée.

Steve : Ouais.

- Mailloux : O.K.
- Steve : Puis, c'était ben correct, pis là –
- Mailloux : Puis, vous le, le plus longtemps sans vous faire, euh, vider tuyaux, c'est à peu près combien?
- Steve : Mon Dieu, euh ...
- Mailloux : Non, non, mon Dieu, là [??]. Appelez « mon Pierre », mais pas « mon Dieu ».
- Steve : Non, non, non. Mais, écoute, la question, euh, je sais pas, le plus longtemps, écoute, je suppose ç'a peut-être été, euh, un mois et demi.
- Mailloux : Un mois et demi?
- Steve : Un mois et demi, deux mois.
- Mailloux : O.K., ça c'est votre gros max.
- Steve : Mon gros max, oui, oui, oui.
- Mailloux : Après ça, là, faut, faut vider ça.
- Steve : Ah ben là, c'est rendu que quand tu lâches un call, là, il faut que tu sois vraiment accoté, euh, au pied du mur, que ça fait longtemps que t'as pas sorti, ça fait deux trois semaines que t'as pas, t'as pas été veiller, pis là, bon ben.
- Mailloux : O.K.
- Steve : Ça prend ce que ça prend, là.
- Mailloux : Ô, oui, oui, oui.
- Janine : Mais en tout cas au stade où vous en êtes, vous décidez là –
- Steve : Ô non –
- Janine : – peu importe la femme que vous rencontrerez, vous voulez pas d'enfants, C'est trop tard. Votre liberté est trop bonne.
- Steve : J'ai rencontré des femmes qui avaient des enfants, puis, euh, regarde, ça me tente pas, pantoute.
- Janine : Bon.
- Steve : Pantoute.
- Janine : C'est clair.
- Steve : Huit, neuf, dix ans, ils sont ben, ils sont ben fins, les, les kids, pis bon, bon ben, 'garde, j'veux dire quand c'est pas les tiens, première des choses, euh, vas-tu y donner une claque en arrière de la, t'sais j'veux dire, parce que il a pas faite, tel, tel, tel truc, ou bon,

euh. Pour l'éduquer, comme vous dites, c'est bien là. Un moment donné, euh, c'est pas juste par la parole. Moi je crois qu'une claque aux fesses un moment donné ça met les idées d'aplomb. Mais, là, c'est pas les tiens, ben tu vas pas les frapper. Là un moment donné, l'ex est rentre en ligne de compte avec ça, pis ô non, non, non. C'est aussi bien de pas en avoir.

Mailloux : Vous avez seulement 36 ans?

Steve : Oui.

Mailloux : Avez-vous été élevé à coups de claques?

Steve : Non.

Mailloux : Ben là je comprends pas.

Steve : Ben j'veux dire moi quand c'est blanc c'est blanc, quand c'est noir c'est noir, c'est pas gris foncé c'est pas gris pâle. J'veux dire, euh, ils garochent des autos, ce, des, des roches, euh, sur une vitre de char, ben tu vas faire une fois. Deux fois 'garde là. La troisième fois ça passe pas là. Pis on s'est entendu, un moment donné il faut que tu aies, euh, sans dire une main ferme, ou il faut que t'aies une certaine –

Mailloux : Mais comment se fait-il, si vous avez pas reçu de claques, que vous considérez ça comme un droit que vous devez avoir de frapper votre enfant?

Steve : Quand je regarde moi, que je m'en va magasiner ou que je va au resto, quelque chose de même, pis je vois un kid que tu, t'es en train de manger tranquillement, pis que regarde, là, c'est un [?]. Dans le bon langage on dit que c'est un petit monstre, là. Ils virailent en l'entour de toé. Ça crie, ça pleure, ça fait toute les temps, pis les parents sont là, ils les regardent. Pis, bon ça fait peut-être « arrête là, euh, Jean-Alexandre, arrête là, faut pas que tu cries. » Non, non, non, 'garde là, un moment donné là, tu le poignes, tu l'assis, pis reste là mon homme. C'est, quand t'es en public c'est de même que ça se passe.

Mailloux : Oui mais là, il y a pas de claque encore. J'attends la claque moi.

Steve : Il y a pas eu de claque. Ô, non, non. Ben une claque, t'sais une claque aux fesses, là, je l'sais pas, mais je connais des gens qui en ont eues, pis ils sont pas morts de ça.

Mailloux : Ah, mais vous?

Steve : Moi, j'en ai pas eues.

Mailloux : Mais comment ça se fait que vous avez pas eu de claques?

Steve : Ah, parce que j'avais pas en avoir.

Mailloux : Arrêtez donc.

Steve : Ben.

Mailloux : Et ben. O.K.

[...]

Mélanie : Euh, je vous avais déjà appelé il y a environ un mois je crois, euh on avait

parlé, le sujet je crois que c'était, euh, bon ce que moi je vous ai parlé d'abandon maternel et puis des conséquences néfastes que ça avait eu sur moi.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Sur mon développement personnel.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Et puis, euh, vous m'avez laissé sur une piste de réflexion et tout ça. Pis euh, j'ai réfléchi beaucoup et c'est pour ça que le sujet du jour m'interpelle aujourd'hui parce que à la suite, bon, de, de l'abandon de ma mère quand j'étais jeune et puis, euh, de la vie difficile que j'ai eue avec mon père, euh, j'ai, j'ai une peur incroyable d'avoir des enfants.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Euh, pour la simple et bonne raison que, euh, je me sens hypothéquée.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Et puis, euh, j'ai peur de pas avoir qu'est-ce que ça prend côté affectif pour donner à un enfant.

Mailloux : Hmn, hmn.

Mélanie : Puis, euh, parce que pour le reste, bon, j'suis une personne très fonctionnelle, euh, je constate que je suis aussi très intelligente, je me débrouille très bien dans la vie, mais c'est plus au niveau affectif que, les carences que je connais puis –

Mailloux : Qu'est-ce que vous voulez dire, au niveau affectif?

Mélanie : Qu'est-ce que je veux dire?

Mailloux : Oui.

Mélanie : Ben, euh, j'ai un gros vide à la suite, de, de, ben, à la suite de, parce que j'ai pas eu ma mère quand j'étais jeune, donc j'ai ressenti un grand abandon de ce côté-là. Et puis, euh, je ressens comme un vide au niveau, euhm. Mais vous avez déjà dit ça m'avait beaucoup marquée. Vous avez dit que la pire chose qu'on peut faire à un enfant c'est de lui enlever, euh, sa mère.

Mailloux : Ouais.

Mélanie : Ça m'avait énormément marquée parce que je me suis dit enfin quelqu'un qui comprend la tragédie que ça peut causer.

Mailloux : Ouais.

Mélanie : Pis, euh, je le comprends, pis –

Mailloux : C'est, c'est bizarre, Mélanie, que ça vienne de la bouche d'un homme, hein?

Mélanie : Oui.

Mailloux : J'aurais nettement préféré qu'une femme dise ça. Que des femmes se lèvent et parlent du rôle essentiel et déterminant –

Mélanie : Ouais.

Mailloux : – du rôle maternel. J'aurais aimé que ça vienne de la bouche d'une femme, mais j'suis pas une femme moi, là, là.

Mélanie : Non, non, mais j'ai trouvé [???

Mailloux : Mais comme il y a pas une femme qui se lève pour le dire, pour dire écoutez c'est un rôle, c'est pas juste un rôle important c'est un rôle déterminant.

Mélanie : Fondamental.

Mailloux : C'est un rôle, Oui. C'est un rôle qui va faire en sorte que ça peut modifier le parcours de vie d'un être humain.

Janine : On ne revalorise pas le rôle de la mère, Pierre, depuis trente ans, depuis trente ans.

Mélanie : [?] moi les hommes [??].

Mailloux : Ça doit venir de la bouche d'un homme. Ça fait assez pic pic t'sais. C'est pas mon style là, j'suis pas, je pas un être rose.

Mélanie : Moi j'aime pas les hommes qui se valorisent en disant, euh, « Ô moi j'ai élevé ma fille tout seul, j'ai joué les deux rôles ». C'est absolument faux.

Mailloux : Aiye.

Mélanie : On peut pas jouer les deux rôles.

Mailloux : Exactement.

Mélanie : C'est absolument impossible; c'est de la bouillie pour les chats; et ça marche pas.

Mailloux : C'est exactement. Vous faites bien de le dire, Mélanie.

Mélanie : Ça, ça marche pas, ça marche pas. C'est, c'est, même un très bon père ne pourra jamais combler le manque laissé par une mère absente.

Mailloux : Jamais. Jamais.

Mélanie : Fait que ...

Mailloux : Ça marche pas, pantoute.

Janine : Ni, ni une mère –

Mailloux : Y a beau être rose, pis être moumoune.

Janine : Mais ni une mère jouer le rôle du père. C'est impossible.

- Mailloux : Ô, non, mais Janine, on parle pas de la même chose.
- Janine : Mais plus tard.
- Mailloux : Là on est en, on vient de changer le registre.
- Janine : Ouais.
- Mailloux : On vient de changer de registre.
- Janine : Dans la petite enfance c'est vraiment la mère.
- Mailloux : On est pas dans le même registre.
- Janine : Hmn.
- Mailloux : Vous avez quel âge, Mélanie?
- Mélanie : Trente et un.
- Mailloux : Trente et un ans.
- [...]
- Janine : Vous êtes consciente de plein d'affaires. Vous n'en avez même pas porté un.
- Mélanie : Non.
- Janine : Imaginez-vous donc. [Elle rit] T'sais donner un sentiment de sécurité; vous avez dit ça tantôt, « affectionné ».
- Mélanie : Ouais.
- Janine : Vous prenez un bébé pis vous ressentez déjà la fragilité de l'enfant pis c'est même pas le vôtre. Vous êtes drôlement bien partie, Pierre, je me trompe là?
- Mailloux : Ben, non, Janine.
- Janine : Hein?
- Mailloux : Aiiiiiyee!
- Janine : Elle m'impressionne.
- Mailloux : Aiyee, là j'me tasse, c'est une affaire de femmes.
- Janine : Elle m'impressionne.
- Mailloux : Là, c'est une affaire de femmes. Moi, là, je me retire. J'ai foutu le bordel, j'me retire.
- Janine : Parce que je vais vous dire une chose Mélanie. [Mailloux rit] J'ai eu, j'ai eu ça ces histoires-là. J'ai eu deux enfants. La fragilité ça été, je tombais en bas de ma chaise. Je l'avais pressenti. Vous le dites, comme, comme je l'ai dit après avoir accouché. La fragilité

d'un être humain, c'est un devoir, c'est. Vous le dites! Vous avez pas porté un enfant; vous avez l'instinct maternel.

Mailloux : Mélanie –

Janine : Je me trompe.

Mailloux : Mélanie, cherchez un bon partenaire.

Janine : [rit] Oui.

[Janine et Mailloux rient]

Mailloux : Janine, c'est des affaires de femmes, ça là.

[...]

Janine : Pour vous le choix du conjoint c'était primordial.

Louise : Oui, oui.

Janine : Pour avoir un enfant. Vous auriez jamais eu un enfant avec quelqu'un qui avait pas de sens, qui avait pas d'allure.

Louise : Oui, oui. Avec n'importe qui là, non, non, non. Non, j'aurais, non, je voulais choisir le père de mon enfant.

Mailloux : Ah, ouais?

Louise : Oui.

Mailloux : Sur quels critères?

Louise : Bien, euh, je veux dire, euh, un homme honnête, là, un homme euh, intègre là, un homme, euh ...

Janine : Vous en avez jamais rencontré.

Louise : Non.

Janine : Non?

Louise : Non, Madame.

Janine : Décourageant.

Louise : [en riant] Oui.

Janine : C'est décourageant, ça.

Louise : Oui, oui.

Janine : Vous avez pas fait de compromis, donc.

Louise : Non, non.

Mailloux : Dans quel, dans quel coin de la tribu, vous avez, vous avez œuvré, vous?
[Louise rit] Vécu?

Louise : Vécu? Bien, ben là dans le moment je suis de Québec là.

Mailloux : Non, non, dans ce temps-là. Vous viviez où?

Louise : Ô dans ce temps-là, disons dans les cantons de l'Est, là.

Mailloux : Ah, ouais?

Louise : Oui.

Mailloux : Dans une petite ville, ou euh?

Louise : Oui, oui, oui.

Mailloux : Pis les hommes; un homme honnête là, pendant, dans la trentaine, un homme honnête, intègre, ça courrait pas les rues?

Louise : Euh, non. Non, non, non.

Mailloux : Quoi d'autre que vous vouliez à part l'honnêteté, l'intégrité?

Louise : Bien, j'veux dire, euh, un homme bon, un homme, t'sais, j'veux dire, euh, qui, qui, a fitté avec moi là, euh.

Janine : Mais avez-vous vécu avec quelqu'un sans avoir d'enfants?

Louise : Euh, non.

Janine : Non. Vous avez passé votre vie?

Louise : Pas mal seule, oui.

Janine : Célibataire, c'est ça.

Louise : Oui, oui, oui.

Mailloux : À quel âge votre première leçon sexuelle complète?

Louise : Euh, trente-cinq ans.

Mailloux : Expliquez.

Louise : Ben, j'veux dire, euh, vous voulez que j'explique quoi?

Mailloux : C'est pas courant là. C'est pas commun ça la première pénétration à trente-cinq ans là, [?] ça.

Louise : Ouais. Ben, c'est parce que, non, mais c'est parce que moi je me donnais pas à n'importe qui là. Je me, t'sais, j'veux dire, euh ...

Mailloux : Madame, Louise. Lorsqu'on se fait copuler, on ne se donne pas, on se fait

copuler. Alors l'histoire là, de donner sa vulve là, non, non. Non non, non non. Ça marche pas ça là. Vous êtes d'une génération là. Pourtant vous avez seulement cinquante-neuf ans, là.

Louise : Ouais?

Mailloux : T'sais, à trente-cinq ans là, c'était, c'était dans les années, dans les années '70 ça, là.

Janine : Vous avez, ou il y avait –

Mailloux : En quel honneur que vous avez une mentalité comme ça, qu'une vulve ça se donne? Ça se donne pas une vulve. Ça se pénètre. Vous avez pris ça où ces niaiseries-là? Ces attitudes niaises-là?

Janine : Elle a jamais rencontré.

Mailloux : Non, non, c'est pas ça. Non, non, non, c'est pas ça pantoute là. Tout ça n'est que rationalisation.

Janine : Hmn, hmn.

Mailloux : C'est la grosse bullshit. C'est quoi l'histoire de pas vous donner à n'importe qui? De se faire copuler pour la première fois à trente-cinq ans?

Louise : Ben, disons que j'avais peur de ça, euh ...

Mailloux : Bon, là dites-nous les vraies choses. Vous aviez peur de quoi?

Louise : Ben, de la pénétration, euh ...

Mailloux : Oui. Ça existe encore ça. Il y a encore des femmes qui ont peur de se faire pénétrer.

Janine : Certain. Mais oui, mais oui.

Mailloux : Mais oui. Ça arrive pas souvent. On parle pas beaucoup de ça en ondes, mais c'est, c'est pas parce qu'on en parle pas que ça existe pas, là.

Janine : Mais c'est des gros blocages.

Mailloux : Vous êtes pas la seule là, à cinquante-neuf ans. Vous avez pas [???] là.

Louise : Ouais, ben, Docteur Mailloux il faut que je vous dise que, euh, à vingt ans j'ai été, euh, agressée.

Janine : Oui.

Louise : Mais pas sexuellement, là, agressée physiquement.

Janine : Par un homme?

Louise : Oui.

Janine : Ouais, c'est ça.

Mailloux : Un inconnu ou un proche?
Louise : Inconnu.
Janine : Connu.
Mailloux : Par un homme connu.
Janine : Oui.
Mailloux : Quel lien avait-il avec vous?
Louise : Non, non, j'ai dit inconnu.
Janine : Inconnu.
Mailloux : Ô, ô excusez-moi.
Janine : Inconnu, O.K.
Mailloux : Un étranger.
Janine : Alors ça explique beaucoup de choses, là. À demain.
Mailloux : Ben ça aide pas, hein, au rapprochement.

ANNEXE B

Décision du CCNR 05/06-1671 CKAC-AM concernant un épisode de *Doc Mailloux* (Sans enfants)

La plainte

Le plaignant a envoyé la plainte suivante en date du 8 juin 2006 :

Émission *Doc Mailloux* du 30 mai 2006-06-08

Suite à deux plaintes logées auprès du CRTC et CCNR quant aux propos que je jugeais méprisants, offensants, injurieux et racistes du doc Mailloux lors d'émissions à CKAC 730 AM, j'ai écouté à maintes reprises les émissions diffusées depuis.

Or, il m'apparaît évident que ni le Doc Mailloux, ni l'animatrice, ni CKAC n'a pris au sérieux les préoccupations que je mentionnais dans ces deux plaintes, ni n'ont pris au sérieux les maints blâmes que le CCNR et le CRTC ont adressés à ceux-ci. Au contraire, le doc défie même le CRTC et les différents autres organismes qui lui ont adressés des blâmes.

Nonobstant que la présente plainte porte sur l'émission particulière du 30 mai 2006, le CRTC aurait avantage à écouter les émissions qui gravitent autour de cette date, étalées sur une semaine, choisies au hasard et je parierais que le CRTC trouverait matière à sanction dans chacune d'elle tellement les propos offensants, méprisants et jurons font partie courante du langage qui y est tenu régulièrement et même parfois encouragé auprès des auditeurs.

J'insiste sur le caractère INDU de ces propos et jurons et sur l'absence évidente de bonne volonté quant à se conformer aux normes de déontologie du CRTC.

La présente plainte porte, encore, sur les propos méprisants tenus à l'endroit du peuple russe, alors que le doc Mailloux à propos de leur décroissance démographique que « pour ce pays de tarés là, c'est peut-être pas une mauvaise chose, qu'ils étaient assez d'abrutis, qu'ils soient un peu moins ça ne soit pas mauvais ».

Elle porte aussi sur le jurons INDUS « ça coûte de l'argent sacrament, va falloir que tu te grouilles le cul. » Ou encore « écoute tarla, pas rap sacrament, pourrais tu décriquer, c'est ça qu'il aurait dû lui dire ». Ou, ailleurs « FUCK, la semence ».

Je passerai les maints propos que je considère méprisants et discriminatoires et INDUS envers les femmes pour en venir à l'objet principal de la présente plainte où le doc réitère les propos ayant déjà fait l'objet de sanction du CCNR et va même à défier le CRTC de façon grossière. Dit-il « je réitère mes propos ... les êtres humains n'ont pas la même valeur et je suis très à l'aise avec ça. Et il y a personne qui va me faire changer d'idée Un être humain atteint de mongolisme n'a pas et n'aura jamais la même valeur qu'une personne qui est douée Vous savez j'ai reçu un blâme du CRTC concernant ça ... alors le CRTC. MON ŒIL ET VIA L'ANUS, C'EST TU CLAIR? »

En conclusion je soumetts la présente plainte au CCNR afin qu'il juge du sérieux du radiodiffuseur quand il prétendait, dans le cadre de mes deux plaintes antérieures, qu'il exercera la plus grande vigilance concernant les propos du doc Mailloux à son émission quotidienne. Pour ma part le radiodiffuseur, le doc Mailloux et l'animatrice Janine Ross

démontrent qu'ils n'ont pris aucunement en considération les blâmes et sanctions du CRTC ou CCNR, et qu'aucune mesure n'a été prise à l'interne (comme prétendu) afin de corriger la situation. Le radiodiffuseur ne respecte pas, à mon avis, la *Loi sur le radiodiffusion*, les règlements de la radio, ni le code et standards exigés par le CRTC dans le cadre général de cette émission.

J'espère finalement que le radiodiffuseur ne parlera pas encore de « mauvais goûts » quant aux propos du doc Mailloux mais reconnaîtra que ceux-ci n'ont pas leur place dans une émission qui (je le rappelle) passe à une heure où de jeunes enfants et adolescents peuvent « entendre ».

La réponse du radiodiffuseur

CKAC a envoyé la réponse suivante en date du 10 juillet :

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) nous a demandé de répondre à votre lettre que nous avons reçue le 13 juin dernier et dans laquelle vous exprimez vos préoccupations quant aux propos tenus par le Docteur Pierre Mailloux de manière générale au cours de son émission *Un Psy à l'écoute* [sic] sur les ondes de CKAC et plus spécifiquement durant son émission du 30 mai 2006.

Dans une réponse à une de vos plaintes antérieures, Corus Québec vous faisait part du fait qu'une analyse interne était en cours afin de donner suite à vos préoccupations dont nous reconnaissons le caractère extrêmement sérieux. Le fait que cette émission, comme la majeure partie de notre programmation soit diffusée en direct, pose un problème évident de contrôle que vous comprenez sans doute. Nous convenons cependant que, nonobstant le fait qu'elles soient diffusées en direct, ces émissions ne sont d'aucune manière soustraites aux exigences de qualité et de conformité aux différentes réglementations. C'est pourquoi Corus Québec examine présentement la possibilité de mettre en place, pour cette émission, un mécanisme de diffusion avec délai de 15 secondes afin de permettre un temps de réaction à la direction de la station face à des propos qui n'auraient pas à être diffusés.

Dans votre lettre, vous faites état de propos tenus par le D^r Mailloux que nous reconnaissons comme étant vulgaires et inacceptables. C'est pourquoi nous envisageons le recours à ce procédé technique de « diffusion avec délai » dans une tentative de trouver un moyen efficace de contenir des débordements, que nous reconnaissons inacceptables dans plusieurs cas.

Cela dit, nous regrettons encore une fois profondément, Monsieur [S.], que vous ayez été offensé par les propos du D^r Mailloux. Et soyez assuré que vos préoccupations sérieuses trouvent leur écho au sein de Corus Québec et que des moyens seront mis en place pour que cette émission, qui par ailleurs est appréciée par plusieurs milliers d'auditeurs et auditrices réponde aux standards de qualité que nous travaillons à maintenir dans chacune de nos stations radiophoniques au Québec.

Correspondance additionnelle

Le plaignant a remis sa Demande de décision le 19 juillet accompagnée de la note suivante :

J'aimerais transmettre au CCNR une demande de décision dans le cadre d'une plainte déposée au CRTC (réf: CCNR C05/06-1671, émission du doc Mailloux à CKAC, le 30 mai 2006); toutefois il semble impossible de compléter le formulaire approprié via internet, un message indiquant que le site est présentement en construction.

Je vous transmets donc ici-même ma demande de décision dans ce dossier ayant reçu une réponse non satisfaisante de la part de M. [Y. G.], directeur général de CKAC 730 et de Corus Quebec datée du 10 juillet 2006, dont copies auraient été adressées au CCNR par le radiodiffuseur.

À mon avis, il semble évident que le radiodiffuseur n'est pas sérieux quant à sa volonté d'apporter les corrections qui s'imposent concernant le langage et les propos du Doc Mailloux, propos et débordements qu'il reconnaît lui-même comme étant inacceptables dans plusieurs occasions.

Le radiodiffuseur a eu amplement le temps et les occasions de mettre au pas son animateur Doc Mailloux depuis ma première plainte et depuis d'autres plaintes antérieures déposées au CCNR pour des raisons semblables (réf décision CRTC 2005-258, CCNR 05/06-0642) à celles qui ont motivé mes plaintes. Au contraire, à titre d'exemple de son manque de volonté à empêcher les débordements, les jurons, les propos offensants et injurieux du Doc, des émissions enregistrées passent actuellement (depuis près d'une semaine) sur les ondes de CKAC et on y retrouve toujours (sans coupures) des jurons et propos qui contreviennent sans aucun doute aux lois et règles du CRTC, alors que CKAC pourraient sûrement apporter des modifications ou coupures aux émissions diffusées en reprise.

En conclusion je demande donc au CCNR de rendre une décision dans le présent dossier et d'exiger éventuellement du radiodiffuseur, devant l'évidence d'aucune volonté de se conformer aux règles du CRTC en retirant éventuellement l'émission en cause des ondes.

Considérant que le formulaire de transmission de « demande de décision au CCNR » n'est pas disponible j'aimerais que vous me confirmiez si la présente demande sera considérée recevable par le CCNR.